

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 17/01/2025 - 1642 - 1992 B 01057 - 347 384 570 - BOULANGER

2-25 500/1642 31

Docusign Envelope ID: D4955650-6B28-4A47-9266-B49DCA75085E

Certifié Conforme à l'original par le DIRECTEUR GENERAL

Catelys

Signé par :

Emilie SALER

129A3CC561FC4CA...

SA BOULANGER

Avenue de la Motte
59810 LESQUIN

ETATS FISCAUX
Arrêtés au 31/12/2023

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN	
Détail de l'Actif	1
Détail du Passif	4
Détail du Compte de Résultat	7
Soldes Intermédiaires de Gestion Mixte	16
TABLEAUX FISCAUX - 2050 2059	
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	17
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	18
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	19
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	20
2053 - Détail des produits et charges exceptionnels	21
2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	22
BIC-RN 2054 - Immobilisations	23
BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation	24
BIC-RN 2055 - Amortissements	25
BIC-RN 2056 - Provisions	26
2056 - Détail des provisions pour impôts	27
2056 - Détail des autres provisions pour risques et charges	28
2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation	29
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	30
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	31
2058A - Réintégrations diverses	32
2058A - Déductions diverses	33
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	34
2058B - Détail des provisions pour risques et charges	35
2058B - Détail des provisions pour dépréciation	36
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	37
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	38
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	39
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	40
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	41
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	42
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	43
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	44
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /2	45
BIC-RN 2059H - Direction des grandes entreprises (DGE) /1	46
BIC-RN 2059I - Direction des grandes entreprises (DGE) /1	47
TABLEAUX FISCAUX - 2065	
BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés	48
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés	49
BIC - Déclaration 2065 Ter-BisSuite - Impôt sur les Sociétés	50
Charges constatées d'avance	51
Produits constatés d'avance	52
Produits à recevoir	53
Charges à payer	54
TABLEAUX FISCAUX GROUPE	
2058A Bis - Détermination du résultat fiscal	55
2058B Bis - Suivi des déficits ordinaires ...	56
2058ER - Rectifications apportées au résultat ...	57
2058ES - Rectifications apportées ... sortie ...	58
2058FC - Plafonnement des résultats ...	59
2058PAP - Rectifications ... sociétés intermédiaires	60

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CREDITS IMPOT

<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	<i>61</i>
<i>2069RCI - Mécénat - Liste des bénéficiaires finaux</i>	<i>62</i>
<i>2069-M-SD Réduction d'impôt mécénat / Page 1</i>	<i>63</i>
<i>2069-M-SD Réduction d'impôt mécénat / Page 2</i>	<i>64</i>
<i>2069-M-SD Réduction d'impôt mécénat / Page 3</i>	<i>65</i>

SA BOULANGER

CATELYS

BILAN

Détail de l'Actif

		01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	01/01/2022 31/12/2022	12,00 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		217 303 787,16	19,56	217 072 178,39	17,90	231 608,77	0,11
Fonds Commercial		9 730 100,87	0,88	9 730 100,87	0,80		
20600100	DROIT AU BAIL	8 035 379,90	0,72	8 035 379,90	0,66		
20700100	FONDS COMMERCIAL	1 694 720,97	0,15	1 694 720,97	0,14		
20700999	MALIS DE FUSION	10 289 981,82	0,93	10 289 981,82	0,85		
29070999	PROV.POUR DEPRECIATIO	(10 289 981,82)	-0,93	(10 289 981,82)	-0,85		
Autres immobilisations incorporelles		37 117 595,67	3,34	48 402 960,52	3,99	(11 285 364,85)	-23,32
20800100	AUTRES IMMO. INCORPORELLES	130 586 231,84	11,75	112 246 764,74	9,26	18 339 467,10	16,34
23200000	IMMOB. INCORP. EN COURS	10 945 497,09	0,99	18 594 875,79	1,53	(7 649 378,70)	-41,14
28080000	AMORT.AUTRES IMMOB.INCORP	(99 061 431,59)	-8,92	(79 047 075,64)	-6,52	(20 014 355,95)	-25,32
29050000	PROV DEPREC IMMOB INC	(5 304 985,67)	-0,48	(3 343 888,37)	-0,28	(1 961 097,30)	-58,65
29080000	PROV. DEPREC. IMMOB. INCORP.	(47 716,00)		(47 716,00)			
Terrains		16 027 244,81	1,44	15 533 083,75	1,28	494 161,06	3,18
21100100	TERRAINS	16 027 244,81	1,44	15 533 083,75	1,28	494 161,06	3,18
Constructions		22 843 410,06	2,06	23 336 200,98	1,92	(492 790,92)	-2,11
21300100	CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	39 555 742,53	3,56	39 292 351,65	3,24	263 390,88	0,67
21350100	AGTS AMGTS CONST.SOL PROPRE	8 474 429,19	0,76	7 955 111,74	0,66	519 317,45	6,53
21400100	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	54 242 066,34	4,88	53 155 645,72	4,38	1 086 420,62	2,04
29142000	DAP IMCORPCONSTR LGA	(394 926,87)	-0,04	(267 971,46)	-0,02	(126 955,41)	-47,38
28130000	AMORT.CONSTRUCTIONS	(30 953 602,88)	-2,79	(30 129 721,04)	-2,48	(823 881,84)	-2,73
28135000	AMORT.INST.CONSTRUCTIONS	(6 376 979,00)	-0,57	(6 052 385,95)	-0,50	(324 593,05)	-5,36
28140000	AMORT.CONSTR SOL D'AUTRUI	(41 703 319,25)	-3,75	(40 616 829,68)	-3,35	(1 086 489,57)	-2,67
Installations techniques, matériel et outillage		1 093 209,93	0,10	980 892,09	0,08	112 317,84	11,45
21540100	MATERIELS ET OUTILLAGES INDUST	11 459 391,61	1,03	11 347 645,87	0,94	111 745,74	0,98
28154000	AMORT.MATERIEL & OUTILL.	(10 366 181,68)	-0,93	(10 366 753,78)	-0,85	572,10	0,01
Autres immobilisations corporelles		91 115 241,02	8,20	88 591 015,99	7,31	2 524 225,03	2,85
21810100	INST GENE AGTS AMGTS DIVERS	301 897 432,91	27,17	292 279 346,08	24,10	9 618 086,83	3,29
21811100	TRAV DE SECOND OEUVRE	42 658 622,34	3,84	39 273 020,45	3,24	3 385 601,89	8,62
21830100	MATERIEL DE BUREAU	1 794 533,27	0,16	1 776 232,36	0,15	18 300,91	1,03
21831100	MATERIEL INFORMATIQUE	17 249 140,99	1,55	16 557 371,29	1,37	691 769,70	4,18
21840100	MOBILIER	7 035 401,02	0,63	6 639 418,28	0,55	395 982,74	5,96
29215400	DAP IMCORPEQUIPT LGA	(4 932,84)		(4 937,81)		4,97	0,10
29181000	PROV DAP INSTALL GEN.	(3 383 398,02)	-0,30	(2 111 095,20)	-0,17	(1 272 302,82)	-60,27
29183500	PROV DAP MAT INFO	(12 294,99)		(2 363,91)		(9 931,08)	-420,1
29184000	PROV DAP MOBILIER	(29 286,19)		(20 376,31)		(8 909,88)	-43,73
28181000	AMORT.INST.GLES AGTS AMEN	(224 445 484,37)	-20,20	(217 422 451,98)	-17,93	(7 023 032,39)	-3,23
28181100	AMORT.TX DE SECOND OEUVRE	(29 022 053,05)	-2,61	(27 059 003,22)	-2,23	(1 963 049,83)	-7,25
28183000	AMORT.MATERIEL DE BUREAU	(1 714 785,68)	-0,15	(1 730 953,76)	-0,14	16 168,08	0,93
28183100	AMORT.MATERIEL INFORMAT.	(15 969 855,15)	-1,44	(14 981 758,18)	-1,24	(988 096,97)	-6,60
28184000	AMORT.MOBILIER	(4 937 799,22)	-0,44	(4 601 432,10)	-0,38	(336 367,12)	-7,31
Immobilisations corporelles en cours		2 939 968,11	0,26	8 272 076,26	0,68	(5 332 108,15)	-64,46
23100000	IMMO. CORP. EN COURS	2 939 968,11	0,26	8 272 076,26	0,68	(5 332 108,15)	-64,46
Autres participations		29 550 402,25	2,66	15 587 619,25	1,29	13 962 783,00	89,58
26111500	PART. SCI CICAS	1 302 407,29	0,12	1 302 407,29	0,11		
26111600	PART. SCI OLIVEA	665 104,23	0,06	665 104,23	0,05		
26112000	PART. BOULANGER ESPANA S.	1 000 000,00	0,09	1 000 000,00	0,08		
26112500	PART. ARATUBA			1 600 474,41	0,13	(1 600 474,41)	-100,0
26116000	PART. BOULANGER FRANCE	70 430,00	0,01	70 430,00	0,01		
26116300	PARTICIP.SCI CLAIRE	13 962 783,00	1,26			13 962 783,00	
26119000	PART. SCI MERIGNAC	159,98		159,98			

SA BOULANGER

CATELYS

Détail de l'Actif

		01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00		
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois	Variations	%
26119500	PARTICIP.SCI ATOUT PARC	504 393,94	0,05	504 393,94	0,04		
26119800	PARTICIP.SCI TECHNOCITE	990,00		990,00			
26123000	PART. SYNEDIS	795 080,00	0,07	795 080,00	0,07		
26124000	PART. SAS ECO FOLIO	5 360,00		5 360,00			
26126500	PARTICIP. EX&CO	13 211 085,33	1,19	13 211 085,33	1,09		
26126600	TITRES EXINVEST	20,00		20,00			
26127000	PART.SCI CIE BOULANGER ANGERS	100,00		100,00			
29610000	PROV.DEPR.TITRES PARTICIP	(1 967 511,52)	-0,18	(3 567 985,93)	-0,29	1 600 474,41	44,86
Prêts		1 185 126,12	0,11	1 185 126,12	0,10		
27410000	PRET EFFORT CONSTRUCT	1 185 126,12	0,11	1 185 126,12	0,10		
Autres immobilisations financières		5 701 488,32	0,51	5 453 102,56	0,45	248 385,76	4,55
27510000	DEPOTS	5 701 488,32	0,51	5 453 102,56	0,45	248 385,76	4,55
TOTAL III - Actif Circulant NET		893 781 938,92	80,44	995 637 902,49	82,10	(101 855 963,57)	-10,23
Marchandises		416 734 930,00	37,51	410 301 785,00	33,83	6 433 145,00	1,57
37100000	MARCHANDISES	422 649 033,00	38,04	416 308 807,00	34,33	6 340 226,00	1,52
39700000	PROVISION DEPREC. STOCK	(5 914 103,00)	-0,53	(6 007 022,00)	-0,50	92 919,00	1,55
Avances & acomptes versés sur commandes		9 425 141,48	0,85	7 153 340,39	0,59	2 271 801,09	31,76
40980100	FOURNISSEURS DEBITEURS	9 425 141,48	0,85	7 152 691,25	0,59	2 272 450,23	31,77
40910000	AVCES/ACPTES COMMANDES			649,14		(649,14)	-100,0
Créances clients et comptes rattachés		50 337 509,54	4,53	50 430 961,25	4,16	(93 451,71)	-0,19
41100000	CLIENTS	9 634 324,70	0,87	28 071 588,18	2,31	(18 437 263,48)	-65,68
41150000	CLIENTS BONS D'ACHATS	9 874 962,59	0,89	9 947 354,53	0,82	(72 391,94)	-0,73
41162016	CLIENTS EX&CO	20 889 418,52	1,88	2 729 074,77	0,23	18 160 343,75	665,44
41199999	COLLECTIFS CLTS GROUPE	6 459 231,60	0,58	6 171 649,37	0,51	287 582,23	4,66
41610000	CLIENTS DOUTEUX	533 255,18	0,05	498 995,59	0,04	34 259,59	6,87
41810000	CLIENTS FACTURES A ETABL.	2 814 991,79	0,25	2 504 888,36	0,21	310 103,43	12,38
41811000	FACT A ETABLIR FOURNISSEURS	482 190,55	0,04	842 965,22	0,07	(360 774,67)	-42,80
49100000	PROV DEPREC.CLIENTS	(338 449,70)	-0,03	(323 139,08)	-0,03	(15 310,62)	-4,74
49100200	PROV DEP BALANCE CTS	(12 415,69)		(12 415,69)			
Autres créances		345 566 964,86	31,10	482 940 209,36	39,82	(137 373 244,50)	-28,45
40112010	COLLECTIF FRS PAYEURS F.PUB	19 392 528,16	1,75	21 357 509,90	1,76	(1 964 981,74)	-9,20
40980000	RISTOURNES A RECEVOIR	171 696 965,25	15,45	171 460 711,71	14,14	236 253,54	0,14
40981010	PROV ESCOMPTES DIFFER	1 260 534,36	0,11	1 059 940,16	0,09	200 594,20	18,93
40986000	AVOIRS F-G A RECEVOIR	14 974,65		(31 147,73)		46 122,38	148,08
40986100	AVOIRS FRAIS GENERAUX A RECEVOIR CO	34 371,95				34 371,95	
42101000	TROP PERCU/SALAIRES	10 594,43		150 474,66	0,01	(139 880,23)	-92,96
42500000	PERSONNEL AVANCES & ACPTÉ	182 957,89	0,02	210 991,12	0,02	(28 033,23)	-13,29
42560000	VERSEMENT VOLONTAIRE PEE	405 710,82	0,04	412 447,69	0,03	(6 736,87)	-1,63
42870000	PERS. PRODUITS A RECEVOIR	11 063,22		14 645,00		(3 581,78)	-24,46
43870000	S.S AUTRES ORGAN. A RECEVOIR	267 470,00	0,02	267 470,00	0,02		
44566500	TVA DED S/ENCAISSEMENTS	5 855 244,00	0,53	5 557 937,00	0,46	297 307,00	5,35
44570100	TVA COLLECTEE AUTO	10 174,80				10 174,80	
44580000	TVA A REGULARISER	257 548,00	0,02			257 548,00	
44586000	TVA/FACTURES NON PARVEN.	18 604 453,40	1,67	22 986 041,20	1,90	(4 381 587,80)	-19,06
44870000	ETAT ET COLLECTIVITES A RECEVO	361 499,77	0,03	1 364 806,42	0,11	(1 003 306,65)	-73,51
44871000	ETAT ET COLLECTIVITES A RECEVOIR - AC	10 976,93		18 022,83		(7 045,90)	-39,09
45510000	C/C SAS KANGOOZ - YOU2YOU	25 000,00		25 000,00			
45570000	C/C SCI CIE DES BOULANGER ANGE	2 589 317,77	0,23			2 589 317,77	
45110000	C/C BOULANGER / UNITED B TRESO	12 800 221,72	1,15	152 074 954,06	12,54	(139 274 732,34)	-91,58
45587000	ASSOCIES PRODUITS A RECEVOIR			1 364 129,00	0,11	(1 364 129,00)	-100,0
46211000	TRANSAX	165 359,99	0,01	189 966,33	0,02	(24 606,34)	-12,95
46700000	ENCAISS PDM PLACES DE MARCHE	4 228 509,44	0,38	4 069 938,66	0,34	158 570,78	3,90
46700023	MANGOPAY CANTONNEMENT			400 562,05	0,03	(400 562,05)	-100,0
46705200	ENCAISSEMENT / CPTÉ WONDERBOX	99,80		99,80			

SA BOULANGER

CATELYS

Détail de l'Actif

		01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00		
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois	Variations	%
46705350	PROV REMUNERATION SMARTBOX	46 860,74		45 842,95		1 017,79	2,22
46705610	ENCAISSEMENT / CPTE DAKOTA	1 828 509,50	0,16	1 890 449,50	0,16	(61 940,00)	-3,28
46705670	PROV REMUNERATION MICROSOFT	9 124,35		3 984,15		5 140,20	129,02
46705710	PROV REMUNERATION EPAY	9 610,56		19 631,88		(10 021,32)	-51,05
46705800	ENCAISSEMENT AUCHAN Caisse	1 975,97				1 975,97	
46706000	PROV PDTS/ASSURANCES	7 188 760,83	0,65	2 545 048,04	0,21	4 643 712,79	182,46
46709000	PROV.PRODUITS ASS PRECOMPTE SP	48 229,97		65 076,35	0,01	(16 846,38)	-25,89
46730930	COFINOGA GCO	100 205,04	0,01	63 352,04	0,01	36 853,00	58,17
46730994	ADYEN CB TECHNIQUE	1 000,00		1 000,00			
46731000	CARTES ACCORD	5 444 808,06	0,49	3 525 754,60	0,29	1 919 053,46	54,43
46731930	COFINOGA VIRT EN ATTENTE	11 695,20		19 128,35		(7 433,15)	-38,86
46732000	ILLICADO (GIL)	653 878,31	0,06	874 569,41	0,07	(220 691,10)	-25,23
46733500	AUCHAN ACTIVATION CARTES KDO B			95,00		(95,00)	-100,0
46733999	VT EN ATTENTE TAX FREE			100 263,49	0,01	(100 263,49)	-100,0
46734000	R. CAISSES CUP CARTES	3 136,98		1 188,97		1 948,01	163,84
46734002	ECT CPTE FRANCHISE	130,00				130,00	
46735000	PAYPAL BOULANGER.FR	1 363 656,38	0,12	966 290,39	0,08	397 365,99	41,12
46790000	CAF/PRETS SOCIAUX	88 534,08	0,01	66 481,45	0,01	22 052,63	33,17
46793000	AUTRES DEBITEURS DIVERS	14 510 578,11	1,31	16 363 383,68	1,35	(1 852 805,57)	-11,32
46793001	AUTRES DEB&CRED (FRS)	2 423 427,90	0,22	3 444 466,79	0,28	(1 021 038,89)	-29,64
46793002	AUTRES DEB&CRED (CLTS)			2 934,61		(2 934,61)	-100,0
46793010	BUDGET MICROSOFT S&C			1 005,00		(1 005,00)	-100,0
46793050	OPERATIONS SPECIALES	74 643 071,01	6,72	67 900 987,55	5,60	6 742 083,46	9,93
46793101	OPERATION/MARQUE DEBIT			298 872,52	0,02	(298 872,52)	-100,0
46793103	ECART PRIX EN ATTENTE DE TRAITEMENT			1 842 094,90	0,15	(1 842 094,90)	-100,0
46793104	OP REP TV11/05 22/06			17 910,00		(17 910,00)	-100,0
46793105	46793105 ABNT BOUYGUES			8 606,95		(8 606,95)	-100,0
46793110	OPERATION CANAL +			390 997,25	0,03	(390 997,25)	-100,0
46793200	GIE C/C PARIDIS	7 950,46		7 950,46			
46793210	GIE C/C ATLANTIS	5 597,41		5 597,41			
46793600	DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	12 210,00		1 610,00		10 600,00	658,39
46794500	ECO SYSTEME DEEE			1 567,00		(1 567,00)	-100,0
46799999	COLLECTIFS ENCAISS POUR CPT	100 482,61	0,01	96 476,78	0,01	4 005,83	4,15
46871000	SINISTRES ASSURANCES			59 136,36		(59 136,36)	-100,0
47800100	MALI FUSION S/ACTIF CIRCULANT	1 700 021,13	0,15	2 064 312,13	0,17	(364 291,00)	-17,65
49610000	PROV. DEBITEURS DIVERS	(831 353,86)	-0,07	(831 353,86)	-0,07		
49620000	PROV.FOURNISSEURS DEBIT.	(1 990 712,23)	-0,18	(1 879 002,60)	-0,15	(111 709,63)	-5,95
Disponibilités		45 384 335,93	4,08	29 326 128,54	2,42	16 058 207,39	54,76
51120000	REGLEMENTS A EMETTRE	202 917,75	0,02	36 261,29		166 656,46	459,60
51121000	SG USD	3 840,36				3 840,36	
51130030	BANQUE NATIXIS	1 848,60		2 037,33		(188,73)	-9,26
51130055	CA VALENCIENNES	462 164,99	0,04	480 010,45	0,04	(17 845,46)	-3,72
51130070	ARKEA	847 137,99	0,08	654 387,56	0,05	192 750,43	29,46
51130095	BANQUE POSTALE SIEGE AUTRE			323 451,03	0,03	(323 451,03)	-100,0
51136010	LCL PARIS OPERA	2 674 548,24	0,24	2 066 741,61	0,17	607 806,63	29,41
51200000	CARTES BLEUES	29 621 629,44	2,67	21 351 441,71	1,76	8 270 187,73	38,73
51200001	R. CAISSES CB AMEX	405 061,41	0,04	272 889,82	0,02	132 171,59	48,43
51230000	B.N.P.	3 003 724,35	0,27	2 582 285,79	0,21	421 438,56	16,32
51230010	S.G. SIEGE	6 437 657,05	0,58			6 437 657,05	
51230100	CREDIT MUTUEL	819 718,83	0,07	591 952,93	0,05	227 765,90	38,48
53000000	CAISSE	904 086,92	0,08	964 669,02	0,08	(60 582,10)	-6,28
Charges constatées d'avance		26 333 057,11	2,37	15 485 477,95	1,28	10 847 579,16	70,05
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AV.	26 333 057,11	2,37	15 485 477,95	1,28	10 847 579,16	70,05
TOTAL DU BILAN ACTIF		1 111 085 726,08	100,00	1 212 710 080,88	100,00	(101 624 354,80)	-8,38

SA BOULANGER

CATELYS

Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	01/01/2022 31/12/2022	12,00 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	256 241 408,16	23,06	307 290 674,20	25,34	(51 049 266,04)	-16,61
Capital Social ou individuel	40 611 564,00	3,66	40 611 564,00	3,35		
10100000 CAPITAL	40 611 564,00	3,66	40 611 564,00	3,35		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 700 765,74	1,14	12 700 765,74	1,05		
10410000 PRIMES D'EMISSION	3 843 497,20	0,35	3 843 497,20	0,32		
10420000 PRIMES DE FUSION	8 857 268,54	0,80	8 857 268,54	0,73		
Réserve légale	4 061 157,13	0,37	4 061 157,13	0,33		
10610000 RESERVE LEGALE	4 061 157,13	0,37	4 061 157,13	0,33		
Report à nouveau	122 888 765,15	11,06	146 992 470,91	12,12	(24 103 705,76)	-16,40
11900000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	122 888 765,15	11,06	146 992 470,91	12,12	(24 103 705,76)	-16,40
Résultat de l'exercice	46 033 517,03	4,14	75 896 294,24	6,26	(29 862 777,21)	-39,35
Subventions d'investissement	1 603 707,85	0,14			1 603 707,85	
13170000 SUBVENTION D'EQUIP. FINANC. ENTR & O	1 779 810,57	0,16			1 779 810,57	
13917000 QUOTE-PART SUBV. INVEST. VIREES	(176 102,72)	-0,02			(176 102,72)	
Provisions réglementées	28 341 931,26	2,55	27 028 422,18	2,23	1 313 509,08	4,86
14500000 AMORTISS. DEROGATOIRES	28 341 931,26	2,55	27 028 422,18	2,23	1 313 509,08	4,86
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	58 816 120,86	5,29	64 738 212,74	5,34	(5 922 091,88)	-9,15
Provisions pour risques	55 835 263,93	5,03	58 533 196,83	4,83	(2 697 932,90)	-4,61
15110000 PROVISIONS POUR LITIGES	9 397 377,24	0,85	6 376 707,78	0,53	3 020 669,46	47,37
15111000 PROV. POUR RISQUES NON DED	518 373,32	0,05	542 445,32	0,04	(24 072,00)	-4,44
15112000 PROV. POUR RISQUES DEDUCT.	1 771 090,00	0,16	6 086 329,00	0,50	(4 315 239,00)	-70,90
15120000 PROVISIONS GAR. 2E ANNEE	26 746 533,89	2,41	28 233 371,01	2,33	(1 486 837,12)	-5,27
15121000 PROVISIONS GAR. 1E ANNEE	14 822 713,60	1,33	14 737 799,60	1,22	84 914,00	0,58
15124000 PROVISIONS GAR. 3E ANNEE	1 575 437,13	0,14	1 633 160,13	0,13	(57 723,00)	-3,53
15124100 PROVISIONS GARANTIE 4EME ANNE	186 945,00	0,02	198 159,00	0,02	(11 214,00)	-5,66
15124200 PROVISIONS GARANTIE 5EME ANNE	247 763,00	0,02	262 212,00	0,02	(14 449,00)	-5,51
15124300 PROV. 2+5 AN GTIE ELECTRO CUISINE	569 030,75	0,05	463 012,99	0,04	106 017,76	22,90
Provisions pour charges	2 980 856,93	0,27	6 205 015,91	0,51	(3 224 158,98)	-51,96
15550000 PROV. IS INTEGRATION FISC.	36 132,00		39 744,00		(3 612,00)	-9,09
15815500 PROV. REM. CARTE PARTENAIRE	2 944 724,93	0,27	6 165 271,91	0,51	(3 220 546,98)	-52,24
TOTAL IV - Total des dettes	796 028 197,06	71,64	840 681 193,94	69,32	(44 652 996,88)	-5,31
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 136 467,25	1,81	27 848 376,53	2,30	(7 711 909,28)	-27,69
16420000 EMPRUNT BANCAIRE	6 331 467,25	0,57	7 135 495,44	0,59	(804 028,19)	-11,27
16440000 EMPRUNT INTRAGROUPE 13.3 M€	11 305 000,00	1,02			11 305 000,00	
16441000 EMPRUNT INTRAGROUPE 2.5 M€	2 500 000,00	0,23			2 500 000,00	
51121000 SG USD			366 700,99	0,03	(366 700,99)	-100,0
51230010 S.G. SIEGE			20 346 180,10	1,68	(20 346 180,10)	-100,0
Emprunts et dettes financières divers	33 640 345,74	3,03	27 540 511,24	2,27	6 099 834,50	22,15
16510000 DEPOTS RECUS	63 610,97	0,01	63 610,97	0,01		
45570000 C/C SCI CIE DES BOULANGER ANGE			141 207,20	0,01	(141 207,20)	-100,0
45199999 COLLECTIFS CC GROUPE	33 576 734,77	3,02	25 971 564,07	2,14	7 605 170,70	29,28
45586000 ASSOCIES CHARGES A PAYER			1 364 129,00	0,11	(1 364 129,00)	-100,0

Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	01/01/2022 31/12/2022	12,00 mois	Variations	%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 904 247,74	3,77	40 194 708,27	3,31	1 709 539,47	4,25
41970000 NOTES DE CREDIT	29 605,09		23 237,36		6 367,73	27,40
41910000 CLIENTS CREDITEURS	41 874 642,65	3,77	40 171 470,91	3,31	1 703 171,74	4,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	431 815 255,73	38,86	464 186 628,59	38,28	(32 371 372,86)	-6,97
40112000 COLLECTIF FOURN ACHATS	219 822 325,49	19,78	135 123 758,18	11,14	84 698 567,31	62,68
40130000 FOURN FRAIS GENERAUX	31 220 065,39	2,81	29 836 660,45	2,46	1 383 404,94	4,64
40199999 COLLECTIFS FRS GROUPE	22 686 308,91	2,04	36 961 998,97	3,05	(14 275 690,06)	-38,62
40310001 REVERSE FACTORING	42 909 795,68	3,86	121 179 200,76	9,99	(78 269 405,08)	-64,59
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	115 176 760,26	10,37	141 085 010,23	11,63	(25 908 249,97)	-18,36
Dettes fiscales et sociales	105 083 222,88	9,46	106 894 454,80	8,81	(1 811 231,92)	-1,69
42100000 PERSONNEL REMUN.DUES	4 458 161,07	0,40	3 596 934,76	0,30	861 226,31	23,94
42120100 PROV.MENS.PRIME DE PROGR.	4 894 000,00	0,44	7 100 000,00	0,59	(2 206 000,00)	-31,07
42200000 COMITE D'ENTREPRISE D'ET.	388 504,78	0,03	307 079,68	0,03	81 425,10	26,52
42201000 COMITE D'ENTREPRISE 0,2%	161 630,57	0,01	80 692,25	0,01	80 938,32	100,30
42250000 U.R.C.E.F.	18 000,00		18 000,00			
42700000 PERSONNEL OPPOSITIONS	2 422,65		3 540,78		(1 118,13)	-31,58
42820000 PROVISION CONGES PAYES	22 812 951,26	2,05	22 619 943,00	1,87	193 008,26	0,85
42840000 PROV PARTIC DES SALARIES	11 172 502,00	1,01	14 614 319,00	1,21	(3 441 817,00)	-23,55
42860000 PROV.SALAIRES A PAYER	4 243 387,33	0,38	2 628 099,74	0,22	1 615 287,59	61,46
42867000 DEPLACEMENTS A PAYER	27 963,47		25 898,03		2 065,44	7,98
43100000 URSSAF	10 862 865,20	0,98	9 930 664,93	0,82	932 200,27	9,39
43130000 COT.EMPLOI HANDICAPES	505 796,38	0,05	715 444,26	0,06	(209 647,88)	-29,30
43723000 RETRAITE HUMANIS ARCCO AGIRC	2 452 845,47	0,22	2 361 064,03	0,19	91 781,44	3,89
43730000 MEDECINE DU TRAVAIL	241 026,81	0,02			241 026,81	
43740000 MUTUELLE & PREV. SIACI	3 132 950,40	0,28	3 049 721,50	0,25	83 228,90	2,73
43750000 CAISSE DES CADRES CAVCIC	25 506,53		24 934,18		572,35	2,30
43770000 CAISSE C.PAYES BATIMENT	15 261,91		13 833,91		1 428,00	10,32
43780000 ORGANIC	5 690 352,00	0,51	5 800 260,00	0,48	(109 908,00)	-1,89
43781000 TAXES SUR LES SURFACES	4 523 067,00	0,41	4 331 616,00	0,36	191 451,00	4,42
43790000 PART EEMPL.A EFFORT CONSTR	1 315 893,51	0,12	1 357 204,48	0,11	(41 310,97)	-3,04
43861000 CHARGES CONGES PAYES	8 833 175,00	0,80	8 697 843,00	0,72	135 332,00	1,56
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	2 257 974,62	0,20	2 963 778,10	0,24	(705 803,48)	-23,81
43862000 CHARGES/SALAIRES A PAYER	958 132,75	0,09	730 135,03	0,06	227 997,72	31,23
43866000 SALAIRES TICKETS RESTAURANTS	1 773 942,80	0,16	1 870 476,80	0,15	(96 534,00)	-5,16
44566000 TVA DEDUCT./BIENS & SERV.	16 079,46		340 911,81	0,03	(324 832,35)	-95,28
44571000 TVA A DECLARER 20% /MARGE	17 294,99				17 294,99	
44580000 TVA A REGULARISER			185 282,81	0,02	(185 282,81)	-100,0
44587000 TVA/FACTURES A ETABLIR	2 204 610,62	0,20	2 571 701,91	0,21	(367 091,29)	-14,27
44720000 TAXE FORMATION CONTINUE	297 023,45	0,03	596 923,61	0,05	(299 900,16)	-50,24
44730000 TAXE D'APPRENTISSAGE	226 523,21	0,02	334 976,99	0,03	(108 453,78)	-32,38
44732000 AUTR.IMPOTS & TAXES ASSIM	6 045,00		7 531,00		(1 486,00)	-19,73
44732500 RETENUE IMPOTS SALARI	723 687,35	0,07	793 498,50	0,07	(69 811,15)	-8,80
44740000 CONTRIB. ECO TERRITORIALE	1 325 789,24	0,12	586 180,36	0,05	739 608,88	126,17
44860000 ETAT & COLLECT. A PAYER	8 344 538,00	0,75	7 476 236,00	0,62	868 302,00	11,61
44861000 ETAT TAXES ENSEIGNES A PAYER	1 144 597,05	0,10	1 091 555,35	0,09	53 041,70	4,86
44862000 ETAT TAXES DEPLIANTS A PAYER	8 721,00		68 173,00	0,01	(59 452,00)	-87,21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 125 990,47	0,37	3 644 403,21	0,30	481 587,26	13,21
40410000 FOURN ACHATS IMMOBILISAT.	3 990 694,46	0,36	3 499 695,00	0,29	490 999,46	14,03
40470000 FOURN IMMOB.RET.DE GARANT	135 296,01	0,01	144 708,21	0,01	(9 412,20)	-6,50
Autres dettes	10 598 081,39	0,95	9 436 290,70	0,78	1 161 790,69	12,31
41141000 CARTES KDO EN CIRCULATION	2 626 338,79	0,24	2 678 960,51	0,22	(52 621,72)	-1,96
41143000 CLIENTS BONS D'ECHANGE SAV	1 225 513,95	0,11	972 883,29	0,08	252 630,66	25,97
46700023 MANGOPAY CANTONNEMENT	280 080,44	0,03			280 080,44	
46704000 COMM ACCORD			56 366,30		(56 366,30)	-100,0
46705000 ENCAISS PRIMES ASSURANCES	360 940,86	0,03	496 591,62	0,04	(135 650,76)	-27,32
46705004 PROV.PRODUITS S/ASSURANCES ONEY	30 690,00		44 350,00		(13 660,00)	-30,80
46705250 PROV REMUNERATION WONDERBOX	5,82		5,82			

SA BOULANGER

CATELYS

Détail du Passif

		01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00		
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois	Variations	%
46705300	ENCAISSEMENT / CPTE SMARTBOX	2 029 651,03	0,18	2 106 498,58	0,17	(76 847,55)	-3,65
46705620	ENCAISSEMENT / CPTE MICROSOFT	79 418,70	0,01	36 058,98		43 359,72	120,25
46705660	PROV REMUNERATION DAKOTA	7 337,28		17 268,00		(9 930,72)	-57,51
46705700	ENCAISS. CPTE EPAY	115 637,56	0,01	254 921,78	0,02	(139 284,22)	-54,64
46710019	REVERS OPE FOURNISSEURS LOKEO	961 696,76	0,09	61 752,57	0,01	899 944,19	N/S
46711011	B DOM/BOUL.VTE FORMATION	338 932,00	0,03	378 979,00	0,03	(40 047,00)	-10,57
46711015	SO NUM/BOUL.VTE FORMA	15 095,00		10 654,82		4 440,18	41,67
46730995	CARTES KDO EX&CO	69 268,66	0,01	69 268,66	0,01		
46734003	FINANCEMENT BA DEMAT FRANCHISES	11,42				11,42	
46734005	AVOIRS BUDGET SUR VEN	137 671,69	0,01	137 671,69	0,01		
46762003	ENGIE COMMISSIONS			1 122,80		(1 122,80)	-100,0
47210000	REC. & DEP.DIVERSES	100,00				100,00	
46792001	OP OCTOBRE ROSE	7 883,80				7 883,80	
46793002	AUTRES DEB&CRED (CLTS)	2 222,75				2 222,75	
46793100	OPERATION/MARQUE	429 993,02	0,04	284 667,25	0,02	145 325,77	51,05
46793300	SORECOP	1 476 680,61	0,13	1 249 222,73	0,10	227 457,88	18,21
46793320	ECO MOBILIER	157 571,75	0,01	96 457,80	0,01	61 113,95	63,36
46793601	DEBITEURS CREDITEURS	24 000,00		24 000,00			
46794500	ECO SYSTEME DEEE	1 304,00				1 304,00	
46794800	FAR SYMANTEC	220 035,50	0,02	458 588,50	0,04	(238 553,00)	-52,02
Produits constatés d'avance		148 724 585,86	13,39	160 935 820,60	13,27	(12 211 234,74)	-7,59
48700000	PROD.CON.S.D' AV	7 322 573,08	0,66	2 837 082,19	0,23	4 485 490,89	158,10
48710010	CONTRATS 2016 MICRO 1 AN	40 363 111,10	3,63	40 363 111,10	3,33		
48717000	CONTRATS 2017 MICRO E	(444,09)		(444,09)			
48718010	CONTRATS 2018 MICRO E	(40 360 560,48)	-3,63	(35 401 317,34)	-2,92	(4 959 243,14)	-14,01
48719010	CONTRATS 2019 MICRO 1 AN	5 182 375,93	0,47	14 422 645,83	1,19	(9 240 269,90)	-64,07
48720010	CONTRATS 2020 AUTRES 2+3	14 797 693,07	1,33	30 268 194,41	2,50	(15 470 501,34)	-51,11
48721010	CONTRATS 2021 MICRO 1 AN	40 391 154,06	3,64	52 545 476,47	4,33	(12 154 322,41)	-23,13
48722010	CONTRATS 2022 MICRO 1 AN	43 510 851,03	3,92	45 923 250,76	3,79	(2 412 399,73)	-5,25
48723010	CONTRATS 2023 MICRO 1 AN	27 042 252,92	2,43			27 042 252,92	
48750010	PROV RACHAT GARANTIE	644 343,43	0,06	576 163,93	0,05	68 179,50	11,83
48755090	ETALEMENT CARTE ACCORD B+ 10E	8 997 916,81	0,81	8 365 144,34	0,69	632 772,47	7,56
48759900	REP /REINT EXT GAR 1.25	833 319,00	0,08	1 036 513,00	0,09	(203 194,00)	-19,60
TOTAL DU BILAN PASSIF		1 111 085 726,08	100,00	1 212 710 080,88	100,00	(101 624 354,80)	-8,38

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	01/01/2022 31/12/2022	12,00 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	3 651 772 855,68	103,04	3 688 818 281,03	103,39	(37 045 425,35)	-1,00
Ventes de marchandises	3 236 062 510,54	91,31	3 292 424 238,07	92,28	(56 361 727,53)	-1,71
Ventes de marchandises FRANCE	3 236 062 510,54	91,31	3 292 424 250,79	92,28	(56 361 740,25)	-1,71
70300200 VTES AUX BROOKERS EXO	749 531,00	0,02	732 689,65	0,02	16 841,35	2,30
70303200 VTES AUX BROOKERS	2 649,69				2 649,69	
70700000 VENTES REBUTS	424 647,66	0,01	199 033,68	0,01	225 613,98	113,35
70701010 VENTES DE MARCHANDISES	3 608 330 307,23	101,81	3 626 571 896,40	101,64	(18 241 589,17)	-0,50
70704000 VTES FRANCHISES	171 527 055,44	4,84	150 726 733,61	4,22	20 800 321,83	13,80
70798301 REFAC. DEMARQUES RECONOMIA	2 492,00		1 400,00		1 092,00	78,00
70720000 ECO PARTICIPATION	20 574 476,21	0,58	21 494 408,99	0,60	(919 932,78)	-4,28
70773000 VENTES ACCESSOIRES & P.D.	6 842 306,73	0,19	5 803 863,49	0,16	1 038 443,24	17,89
70783000 VENTES MEUBLES CUISINE	11 872 534,60	0,34	12 706 917,21	0,36	(834 382,61)	-6,57
70793900 REF DEMARQUE EXEL	443 474,59	0,01	1 094 412,53	0,03	(650 937,94)	-59,48
70794000 ANNULATION VTES EXPORT	6 986 090,68	0,20	4 547 575,06	0,13	2 438 515,62	53,62
70971000 REDUCT./VTES MARCHAND	(505 109 820,03)	-14,25	(461 750 375,88)	-12,94	(43 359 444,15)	-9,39
70972209 REVERS PROTEC STOCKS EXECO	(795 327,89)	-0,02	(349 850,85)	-0,01	(445 477,04)	-127,3
70972509 REVERS RRRO EXECO	(9 162 317,68)	-0,26	(6 825 261,13)	-0,19	(2 337 056,55)	-34,24
70973200 REM.VENTE PERSO	(2 837 714,05)	-0,08	(3 086 676,59)	-0,09	248 962,54	8,07
70973300 REM.OP COM.	(17 058,20)		(71 450,05)		54 391,85	76,13
70973500 REPRISE CONTRATS	(731 333,33)	-0,02	(951 637,87)	-0,03	220 304,54	23,15
70973509 REMISES CONDIT. ACCOR	(18 902 587,07)	-0,53	(16 539 927,92)	-0,46	(2 362 659,15)	-14,28
70973600 REM.BUNDLES	(9 837 554,56)	-0,28	(11 818 266,42)	-0,33	1 980 711,86	16,76
70973700 AVOIRS S/DEVIS	(4 199,82)		(10 630,53)		6 430,71	60,49
70973900 REDUC. CARTE PARTENAIRE	(29 152 749,61)	-0,82	(12 801 019,05)	-0,36	(16 351 730,56)	-127,7
70973905 REDUCT./CHEQUES ADHESION	(15 142 393,05)	-0,43	(17 249 308,15)	-0,48	2 106 915,10	12,21
70973956 REDUC./ NEO CLIENT			(187,30)		187,30	100,00
70974000 REDUCT./MEUBLES CUISINE			(88,09)		88,09	100,00
Ventes de marchandises EXPORT	1 162 746,38	0,03	1 677 157,61	0,05	(514 411,23)	-30,67
70976966 REDUC.10/150 NE			(12,72)		12,72	100,00
Production vendue Biens			40 125,10		(40 125,10)	-100,0
Production vendue Biens FRANCE			40 125,10		(40 125,10)	-100,0
70303010 VTES DE PALETTES			40 125,10		(40 125,10)	-100,0
Production vendue Services + Travaux	307 956 145,09	8,69	275 539 087,21	7,72	32 417 057,88	11,76
Production vendue Services FRANCE	307 956 145,09	8,69	275 539 087,21	7,72	32 417 057,88	11,76
70600000 VENTES M.O. EXTERIEURE	25 545 512,66	0,72	24 661 709,60	0,69	883 803,06	3,58
70600300 VTES MO HORS GTIE EXO	52 220,29		14 085,47		38 134,82	270,74
70613000 FACT.FRAIS DE LIVRAISON	707 435,39	0,02	677 729,57	0,02	29 705,82	4,38
70623700 VTES COURS CUISINE	571,59		306,30		265,29	86,61
70650000 CONTRATS	5 108 338,37	0,14	8 222 444,68	0,23	(3 114 106,31)	-37,87
70800000 COMMISSIONS	246 783 398,58	6,96	218 335 697,64	6,12	28 447 700,94	13,03
70830000 LOCATIONS DIVERSES	3 101,13		5 173,68		(2 072,55)	-40,06
70840000 MISE A DISPO PERSO	10 011 813,00	0,28	8 374 689,52	0,23	1 637 123,48	19,55
70850000 REFACTORATIONS	20 072 096,74	0,57	14 818 995,77	0,42	5 253 100,97	35,45
70860000 FACT.AVOIRS A ETABLIR	(328 342,66)	-0,01	428 354,98	0,01	(756 697,64)	-176,6
70983000 REMISE BONS PRIVILEGE			(100,00)		100,00	100,00
Montant net du chiffre d'affaires	3 544 018 655,63	100,00	3 568 003 450,38	100,00	(23 984 794,75)	-0,67
Subventions d'exploitation	3 055 271,71	0,09	4 430 544,93	0,12	(1 375 273,22)	-31,04
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			332 400,00	0,01	(332 400,00)	-100,0
74110000 AIDE INSERT. JEUNES & CRE	3 052 881,91	0,09	4 098 144,93	0,11	(1 045 263,02)	-25,51
74120000 SUBVENTIONS BONUS VERT	2 389,80				2 389,80	

SA BOULANGER

CATELYS

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00		
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois	Variations	%
Reprises sur provisions, transferts de charges		97 632 109,94	2,75	110 102 228,59	3,09	(12 470 118,65)	-11,33
78150000	REPR./PROV.2E ANNEE G	18 317 127,00	0,52	18 453 298,00	0,52	(136 171,00)	-0,74
78151000	REPR./PROV.1E ANNEE G	14 737 799,60	0,42	17 174 312,00	0,48	(2 436 512,40)	-14,19
78154000	REP.PROV.3EME ANNEE G	631 615,00	0,02	406 908,00	0,01	224 707,00	55,22
78154100	REP.PROV.4EME ANNEE G	60 899,00		64 131,00		(3 232,00)	-5,04
78154200	REP.PROV.5EME ANNEE G	64 134,00		64 853,00		(719,00)	-1,11
78154300	REP.PROV.2+5 AN GTIE ELECTRO CUISINE	35 486,24		7 571,01		27 915,23	368,71
78155000	REPR/PROV.RISQ.CHARG.EXPL	6 086 329,00	0,17	15 115 872,00	0,42	(9 029 543,00)	-59,74
78155500	REPR./PROV.REM.CARTE PART	3 220 546,98	0,09	3 017 580,00	0,08	202 966,98	6,73
78173000	REPR./PROV.STOCK EN-COURS	6 007 022,00	0,17	4 997 480,00	0,14	1 009 542,00	20,20
78174000	REPR./PROV.CREANCES DOUT	323 139,08	0,01	24 210,98		298 928,10	N/S
78174100	REPR./PROV.DEBIT DIVERS	1 879 002,60	0,05	114 882,77		1 764 119,83	N/S
79100000	TRANSFERT DE CHARGES	63 496,62				63 496,62	
79106000	TRANSFERT CHARGES	(4 725 424,00)	-0,13	3 014 837,00	0,08	(7 740 261,00)	-256,7
79106070	VOLS & DETERIORATIONS	569 079,58	0,02	490 205,36	0,01	78 874,22	16,09
79106071	DEGATS DES EAUX,CASSE & AUTRES	881 001,88	0,02	177 708,87		703 293,01	395,76
79106400	TRANSF.CHARGES DE PERS.	2 085 691,22	0,06	1 847 654,71	0,05	238 036,51	12,88
79106410	TRANSF/CHARGES PERSONNEL	441 065,06	0,01	425 734,61	0,01	15 330,45	3,60
79110000	REINT.EXTENSION GARANTIE	46 954 099,08	1,32	44 704 989,28	1,25	2 249 109,80	5,03
Autres produits d'exploitation		7 066 818,40	0,20	6 282 057,13	0,18	784 761,27	12,49
75110000	REDEVANCES FRANCHISES	5 316 795,47	0,15	4 426 540,59	0,12	890 254,88	20,11
75410100	PRODUITS / CREANCES ANTERIEURE	1 559,89				1 559,89	
75800100	PDTs DIVERS GESTION COURANTE	1 748 463,04	0,05	1 855 516,54	0,05	(107 053,50)	-5,77
Total des charges d'exploitation		3 597 871 588,76	101,52	3 608 319 768,84	101,13	(10 448 180,08)	-0,29
Achats de marchandises		2 586 014 208,71	72,97	2 519 042 116,94	70,60	66 972 091,77	2,66
60700510	ACHATS DE MARCHANDISES	(40 000,00)		(61 991,58)		21 991,58	35,48
60700800	SURMARQUE QUALITE			97 620,46		(97 620,46)	-100,0
60702000	ACHATS GRATUITS	84 073,18		57 902,22		26 170,96	45,20
60705000	ACHATS PIECES DETACHEES	7 738 250,90	0,22	5 907 364,91	0,17	1 830 885,99	30,99
60710000	ACHATS MICRO-INFORMATIQUE	690 305 497,99	19,48	700 319 035,11	19,63	(10 013 537,12)	-1,43
60711000	ACHATS TV VIDEO	342 561 958,37	9,67	354 497 977,38	9,94	(11 936 019,01)	-3,37
60712000	ACHATS GAM	554 063 597,64	15,63	546 294 918,84	15,31	7 768 678,80	1,42
60713000	ACHATS AUDIO	213 811 399,14	6,03	202 146 779,54	5,67	11 664 619,60	5,77
60714000	ACHATS BAZAR	71 746,00		79 109,55		(7 363,55)	-9,31
60715000	ACHATS PAM	616 875 840,17	17,41	524 672 628,14	14,70	92 203 212,03	17,57
60716500	ACHATS COMMUNICATION	546 116 296,50	15,41	541 113 541,01	15,17	5 002 755,49	0,92
60717000	ACHATS ACCESSOIRES	422 011,28	0,01	506 143,27	0,01	(84 131,99)	-16,62
60717040	CONTRIB.ENVIRONNEMENT PILES	61 360,04		109 274,77		(47 914,73)	-43,85
60717071	ECO PART MOBILIER CUISINE	61 113,95		17 293,24		43 820,71	253,40
60717200	Achat Produit Hors Usage	3 622,87				3 622,87	
60717990	Achat Produit Reconditionné	1 547,85				1 547,85	
60718000	ACHATS MEUBLES CUISINE &	6 658 861,58	0,19	7 685 856,28	0,22	(1 026 994,70)	-13,36
60742000	ACHATS GAM PR LOGITEC	395,76				395,76	
60750000	ACHATS N. STOCKES	(117 670,62)		(1 813 275,04)	-0,05	1 695 604,42	93,51
60760370	ECART VALO STOCK	(192 077,81)	-0,01	(94 635,11)		(97 442,70)	-102,9
60970000	REMISES FOURNISSEURS	(392 473 616,08)	-11,07	(362 493 426,05)	-10,16	(29 980 190,03)	-8,27
Variation de stocks de marchandises		(6 340 226,00)	-0,18	59 204 380,00	1,66	(65 544 606,00)	-110,7
60371000	VARIATION STOCK MARCHAND.	(6 340 226,00)	-0,18	59 204 380,00	1,66	(65 544 606,00)	-110,7
Autres achats et charges externes		515 825 351,51	14,55	499 802 934,92	14,01	16 022 416,59	3,21
60600000	EAU	(515 370,44)	-0,01	160 451,44		(675 821,88)	-421,2
60610000	ELECTRICITE	18 460 348,49	0,52	7 843 360,34	0,22	10 616 988,15	135,36
60611000	CHAUFFAGE	902 633,59	0,03	748 086,78	0,02	154 546,81	20,66
60612000	CARBURANTS	1 389 261,71	0,04	1 303 510,56	0,04	85 751,15	6,58
60630000	PETIT MATERIEL & OUTILL.	745 110,41	0,02	1 035 829,11	0,03	(290 718,70)	-28,07

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00		
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois	Variations	%
60630500	PALETTES ENTREPOT	456 954,68	0,01	460 943,63	0,01	(3 988,95)	-0,87
60631000	PRODUITS DE NETTOYAGE	459 391,79	0,01	479 188,98	0,01	(19 797,19)	-4,13
60632000	VETEMENTS DE TRAVAIL	608 880,59	0,02	570 713,27	0,02	38 167,32	6,69
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	437 414,68	0,01	489 918,45	0,01	(52 503,77)	-10,72
60643000	IMPRIMES SPECIALISES	434 869,13	0,01	436 997,89	0,01	(2 128,76)	-0,49
60650000	FOURNITURES INFORMATIQUES	804 867,58	0,02	1 352 357,56	0,04	(547 489,98)	-40,48
60660750	FOURNITURES PD MAGASI	6 318 717,24	0,18	5 130 699,40	0,14	1 188 017,84	23,16
60680000	AUTRES FOURNITURES ENTRET	32 742,46		260 814,74	0,01	(228 072,28)	-87,45
60685000	DECOR.BALISAGE ETIQ.EMBAL	2 663 941,47	0,08	3 618 558,09	0,10	(954 616,62)	-26,38
67260600	CH.S/EX.ANT.CONSUMMABLES			2 605,94		(2 605,94)	-100,0
61100100	COUTS CENTRALE D'ACHA	(180 459,00)	-0,01	(333 929,07)	-0,01	153 470,07	45,96
61100400	CT & REF.REMERCHANDISING	(600 132,00)	-0,02	600 132,00	0,02	(1 200 264,00)	-200,0
61101500	TRANSF.RES.INSTAL.PARABOLES	179 267,51	0,01	211 660,53	0,01	(32 393,02)	-15,30
61102000	COUT LIVRAISONS INTERNES	1 227 244,50	0,03	922 651,00	0,03	304 593,50	33,01
61117100	LOCATIERS & PREST. EXTERIEURES	41 412 673,87	1,17	41 974 256,89	1,18	(561 583,02)	-1,34
61117101	LIVRAISONS CUISINES	268 960,65	0,01	162 388,13		106 572,52	65,63
61120020	S/TRAITANCE LOGISTIQUE	85 144,96		138 510,00		(53 365,04)	-38,53
61120030	S/TRAITANCE TRANSPORT	77 547,54				77 547,54	
61123000	ECO EMBALLAGE	(23 952,17)		35 244,37		(59 196,54)	-167,9
61126000	PRESTATIONS EXTERIEURES	28 108 957,18	0,79	27 406 594,32	0,77	702 362,86	2,56
61126001	INSTALLATIONS EXTERIE	1 752,82		(34 751,89)		36 504,71	105,04
61127000	PRESTATIONS EXTERIEURES	14,60				14,60	
61127200	PRESTATIONS EXT.CONTRAC. IT	2 166 024,00	0,06			2 166 024,00	
61127300	PRESTATIONS IT FILIALES REFACTUREES	3 965 140,86	0,11			3 965 140,86	
61127500	PRESTATIONS BOSE MAGASINS	109 509,16				109 509,16	
61128000	TRAVAUX A FACON CUISINE	2 059 035,17	0,06	2 220 253,80	0,06	(161 218,63)	-7,26
61129000	TRAVAUX A FACON SAV MO	20 383 389,54	0,58	20 014 192,82	0,56	369 196,72	1,84
61129400	SOUS TRAITANCE TRAV PHOTO	1 095 935,29	0,03	691 231,48	0,02	404 703,81	58,55
61129500	TRAVAUX A FACON SAV PD	902 391,09	0,03	957 426,83	0,03	(55 035,74)	-5,75
61129625	ST PREST MO SOLVAREA	26 156 321,02	0,74	27 137 531,92	0,76	(981 210,90)	-3,62
61131000	ENLEVEMENTS DECHETS	1 976 499,02	0,06	2 378 605,75	0,07	(402 106,73)	-16,91
61132000	NETTOYAGE MAGASINS & BUR.	4 521 036,96	0,13	4 636 289,98	0,13	(115 253,02)	-2,49
67261100	CH.S/EX.ANT.NETTOYAGE			81 478,99		(81 478,99)	-100,0
67261117	CH.S/EX.ANT.LOCATIERS			360 547,20	0,01	(360 547,20)	-100,0
67261125	CH.S/EX.ANT.PREST EXTERIEURES			600,00		(600,00)	-100,0
67261127	CH.S/EX.ANT.PREST BOS			106 463,31		(106 463,31)	-100,0
77261100	PDTS S/EX.ANT.SS-TRAITANCE			(24 896,65)		24 896,65	100,00
77261117	PDTS S/EX.ANT.LOCATIE			(555 148,73)	-0,02	555 148,73	100,00
77261127	PDTS S/EX.ANT.PREST B			(188 414,95)	-0,01	188 414,95	100,00
61220000	CREDIT BAIL MOBILIER	2 155,23				2 155,23	
61250000	CREDIT BAIL IMMOBILIER	6 673 053,72	0,19	4 081 398,15	0,11	2 591 655,57	63,50
61410100	CHARGES FONCIERES	9 576 592,44	0,27	9 328 258,78	0,26	248 333,66	2,66
67261300	CH.S/EX.ANT.LOCATIONS IMMOBILI			26 198,06		(26 198,06)	-100,0
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	77 725 805,38	2,19	71 805 404,44	2,01	5 920 400,94	8,25
61350000	LOCATIONS MATERIEL & OUT.	1 281 297,06	0,04	1 106 498,79	0,03	174 798,27	15,80
61351000	LOCATIONS MATERIEL ROULT	3 176 404,71	0,09	3 031 075,43	0,08	145 329,28	4,79
61352100	LOCATIONS MATERIEL INFORM	12 307 048,44	0,35	11 983 265,35	0,34	323 783,09	2,70
61353000	LOCATIONS MATERIEL DE BUR			(1 100,00)		1 100,00	100,00
61354000	LOCATIONS AUTRES	757 118,82	0,02	1 145 832,53	0,03	(388 713,71)	-33,92
67261400	CH.S/EX.ANT.CH.FONC.& LOC.			883 517,53	0,02	(883 517,53)	-100,0
77261300	PDTS S/EX.ANT.LOYERS			(1 451 961,03)	-0,04	1 451 961,03	100,00
77261400	PDTS S/EX.ANT.CH.FONC.& LOC.			(2 301 793,42)	-0,06	2 301 793,42	100,00
61400000	CHARGES LOCATIVES	10 306 130,34	0,29	11 341 023,75	0,32	(1 034 893,41)	-9,13
61520000	ENTRETIEN BIENS IMMOBIL.	2 353 636,15	0,07	2 457 477,43	0,07	(103 841,28)	-4,23
61521000	CONTRATS MAINTENANCE	4 086 780,03	0,12	3 799 171,95	0,11	287 608,08	7,57
61522000	CONTRATS MAINTENANCE LOGICIELS	3 619 542,93	0,10	3 594 125,22	0,10	25 417,71	0,71
61550000	ENTR.MATERIEL & OUTILLAGE	364 041,52	0,01	401 290,09	0,01	(37 248,57)	-9,28
61551000	ENTRETIEN VEHICULES	221 402,21	0,01	229 268,88	0,01	(7 866,67)	-3,43
61552000	ENTRETIEN MATERIEL INFO	1 410 521,44	0,04	1 670 649,15	0,05	(260 127,71)	-15,57
61590000	PROVISION FRAIS GENERAUX CLOTU	102 559,00		729 366,00	0,02	(626 807,00)	-85,94
67261520	CH.S/EX.ANT.ENTRETIEN IMMOBILI			57 224,31		(57 224,31)	-100,0
67261550	CH.S/EX.ANT.ENTRETIEN VEHICULE			31 155,27		(31 155,27)	-100,0
61610000	ASS.INCENDIE VOL PERTES	1 879 221,21	0,05	1 284 276,00	0,04	594 945,21	46,33

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00		
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois	Variations	%
61611000	ASS.AUTOMOBILES	113 970,93		102 384,00		11 586,93	11,32
61612000	ASS.RESPONSABILITE CIVILE	261 888,15	0,01	261 012,00	0,01	876,15	0,34
61613000	ASS.TRANSPORT MARCHAND.	305 944,34	0,01	348 876,00	0,01	(42 931,66)	-12,31
61614000	ASS.MISSIONS COLLABORAT.	14 832,38		10 982,00		3 850,38	35,06
61616000	ASS.DECENNALES	17 282,62		11 311,00		5 971,62	52,79
61618000	ASS. RISQUES DIVERS	321 357,17	0,01	228 299,00	0,01	93 058,17	40,76
61621000	ASS.TRC TOUT RISQUES CHANTIER	26 897,80		25 590,00		1 307,80	5,11
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	40 215,56		38 198,10		2 017,46	5,28
61860000	GARDIENNAGE	10 937 241,88	0,31	11 213 543,20	0,31	(276 301,32)	-2,46
67261800	CH.S/EX.ANT.GARDIENNAGE			279 196,96	0,01	(279 196,96)	-100,0
77261800	PDTS S/EX.ANT.GARDIENNAGE			(198 036,98)	-0,01	198 036,98	100,00
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	13 879 299,47	0,39	12 904 285,60	0,36	975 013,87	7,56
62140000	PERSONNEL PRETE A L ENTREPRISE	5 388 002,20	0,15	4 376 066,91	0,12	1 011 935,29	23,12
62142000	PRESTATIONS SERVICES AUCHAN	17 654,52		670,00		16 984,52	N/S
77262100	PDTS S/EX.ANT.PERS.INTERIM.			(7 974,40)		7 974,40	100,00
62220100	COUT ENTREPOT	24 945 023,59	0,70	28 325 334,09	0,79	(3 380 310,50)	-11,93
62220310	COM.S/VENTES CYBERDEPOT	8 501 232,48	0,24	8 273 153,93	0,23	228 078,55	2,76
62220500	COMM./VENTES PRESSING	1 690 813,43	0,05	1 396 266,64	0,04	294 546,79	21,10
62220900	COMMIS.VENTES BOULANGER.FR	(55 438,95)				(55 438,95)	
67262221	CH.S/EX.ANT.FRAIS STOCKAGE			11 241,18		(11 241,18)	-100,0
62260000	HONORAIRES	6 843 601,84	0,19	6 123 514,18	0,17	720 087,66	11,76
62261100	FORM CONTRATS DE QUALIF	145 732,15		133 549,51		12 182,64	9,12
62261300	FORM COUT DE SESSION	708 768,79	0,02	1 137 010,43	0,03	(428 241,64)	-37,66
62262300	HONORAIRES MARKETING	4 314 877,57	0,12	5 868 215,01	0,16	(1 553 337,44)	-26,47
62265000	HONO & PREST.INFORMAT.	2 162 763,32	0,06	2 299 632,45	0,06	(136 869,13)	-5,95
62270100	FRAIS D'ACTES & DE CONT.	7 033,30		81 266,97		(74 233,67)	-91,35
62270200	FRAIS D'ACQUISITION IMMOBILIER			31 500,00		(31 500,00)	-100,0
67262200	CH.S/EX.ANT.HONORAIRES			(1 116,00)		1 116,00	100,00
67262229	CH.S/EX.ANT.COMMIS.VENTES BHV-GL			57 637,66		(57 637,66)	-100,0
77262229	PDTS S/EX.ANT.COMMIS.VENTES BHV-GL			(36 672,16)		36 672,16	100,00
62300001	PUB.ACHATS PAPIERS	13 451,72				13 451,72	
62310000	ANNONCES, INSERTIONS, PUB	326 248,49	0,01	896 039,12	0,03	(569 790,63)	-63,59
62319600	PUB NAT E-COMMERCE	34 803 355,59	0,98	38 698 688,09	1,08	(3 895 332,50)	-10,07
62320000	PLV	1 561 785,34	0,04	1 533 489,78	0,04	28 295,56	1,85
62340000	CADEAUX CLTS & CONC.COMM	163 284,24		276 234,59	0,01	(112 950,35)	-40,89
62350000	PUB NAT MARKETING DIRECT	861 047,27	0,02	885 554,24	0,02	(24 506,97)	-2,77
62360100	TAXE SUR IMPRIMES ECO FOLIO	38 496,00		16 026,66		22 469,34	140,20
62360400	DISTRIBUTIONS MAGASINS	1 163,39		10 156,54		(8 993,15)	-88,55
62360500	DIVERS PUB MAGASINS	744 828,37	0,02	731 348,87	0,02	13 479,50	1,84
62361100	AFFICHAGE TEMPORAIRE	5 563 739,17	0,16	5 485 546,74	0,15	78 192,43	1,43
62361500	AFFICHAGE PERMANENT	249 175,45	0,01	109 677,83		139 497,62	127,19
62362000	LETTRES VEHICULES	41 856,00		17 653,00		24 203,00	137,10
62364000	PUB NAT GRANDS MEDIA	2 988 025,08	0,08	3 178 496,88	0,09	(190 471,80)	-5,99
62366500	HONORAIRES AGENCES	(18 318,80)		30 694,46		(49 013,26)	-159,6
62371300	PRESSE INSERT. GRATUITES	750,00				750,00	
62371400	PRESSE INSERT. PAYANTES	811 298,87	0,02	1 034 958,69	0,03	(223 659,82)	-21,61
62380000	DONS COURANTS & POURBOIRE	213 874,15	0,01	731 014,97	0,02	(517 140,82)	-70,74
67262300	CH.S/EX.ANT.PUB DELEGUEE			8 328,98		(8 328,98)	-100,0
77262300	PDTS S/EX.ANT.PUB			(45 371,36)		45 371,36	100,00
62411000	PORT APPROV. MAGASINS	31 456 610,98	0,89	31 449 243,16	0,88	7 367,82	0,02
62412000	PORT APPVT INTER DEPOTS	8 060 431,75	0,23	9 344 573,97	0,26	(1 284 142,22)	-13,74
62413000	TRANSPORT / FRAIS GEN	261 138,28	0,01	354 580,43	0,01	(93 442,15)	-26,35
62440000	TRANSPORTS DE BIENS DIV.	13 612 484,71	0,38	16 442 512,11	0,46	(2 830 027,40)	-17,21
62480000	TRANSPORTS DE FONDS	1 104 396,60	0,03	991 703,64	0,03	112 692,96	11,36
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 744 699,61	0,08	2 368 134,01	0,07	376 565,60	15,90
62510300	LOCATIONS ALD AUTOMOT	1 260 337,67	0,04	1 028 805,21	0,03	231 532,46	22,50
62510400	FRAIS DE CARBURANT	191 770,72	0,01	216 363,01	0,01	(24 592,29)	-11,37
62511000	INDEMNITES PANIERS	580 885,90	0,02	585 487,19	0,02	(4 601,29)	-0,79
62550000	DEMENAGEMENTS	452 714,81	0,01	602 527,86	0,02	(149 813,05)	-24,86
62570000	RECEP.MAGASINS & CHALLENG	1 266 250,87	0,04	846 691,21	0,02	419 559,66	49,55
62600000	TELEPHONE	5 758 928,79	0,16	5 147 658,85	0,14	611 269,94	11,87
62699900	AFFRANCHISSEMENTS	493 770,04	0,01	504 425,23	0,01	(10 655,19)	-2,11
62720000	COM.&FRAIS /EMISSION D'EMPRUNT	316 302,62	0,01	15 250,42		301 052,20	N/S

SA BOÜLANGER

CATELYS

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	01/01/2022 31/12/2022	12,00 mois	Variations	%
62720010	COMM ANTICIPATION SG PREFINANCEMEN			46 175,75		(46 175,75)	-100,0
62750000	FRAIS/EFFETS & COM END	5 677,07				5 677,07	
62780000	FRAIS CARTE BLEUE	11 942 500,69	0,34	11 417 479,59	0,32	525 021,10	4,60
62780200	FRAIS/VIR.ETR.& VI SAP US	106 982,60		107 597,29		(614,69)	-0,57
62780300	FR./OPP.CB ENVOI CB RENS.	83,38		126,55		(43,17)	-34,11
62780400	FRAIS DE RECHERCHE	21 660,48		21 910,97		(250,49)	-1,14
62780500	FRAIS SOGENACTIF (INTERNET)	48 307,93		41 444,52		6 863,41	16,56
62780600	COMM./CAUTIONS BANCAIRES	71 135,18		56 374,84		14 760,34	26,18
62780700	COMMISSIONS DE MOUVEMENT	59 305,68		64 494,67		(5 188,99)	-8,05
62780800	TENUE C/C BLOQUES FCP A S	136 674,72		163 627,95		(26 953,23)	-16,47
62780900	ABONNEMENT TAS SG	4 154,23		4 797,34		(643,11)	-13,41
62781000	FRAIS ORG.CRED.CLTS	3 873 998,73	0,11	5 272 907,26	0,15	(1 398 908,53)	-26,53
62781200	SG CHEQUES SECURITE	89,73		104,76		(15,03)	-14,35
62781300	SERVICE SOGESTEL	1 685,24		6 699,20		(5 013,96)	-74,84
62781600	FRAIS IMPORTATION			180,00		(180,00)	-100,0
62781800	FRAIS CARTES AMERICAN EXPRESS	775 918,98	0,02	770 200,79	0,02	5 718,19	0,74
62781900	FRAIS BETOBILL	121 584,57		80 824,48		40 760,09	50,43
62783000	FRAIS CARTES ACCORD	85 794,39		110 940,91		(25 146,52)	-22,67
62783100	FRAIS RETENUES ACCORD B+	3 082 607,93	0,09	3 151 556,65	0,09	(68 948,72)	-2,19
62784000	COM.ORGANISMES BONS D'ACH	4 848 951,31	0,14	5 216 753,87	0,15	(367 802,56)	-7,05
62784100	COM.ILLICADO	1 972 158,20	0,06	2 036 010,41	0,06	(63 852,21)	-3,14
62784300	COM.PAYPAL	1 955 771,57	0,06	1 977 887,36	0,06	(22 115,79)	-1,12
62784600	FRAIS BANQUE COFINOGA	88 676,14		70 730,66		17 945,48	25,37
62810000	COTISATIONS	301 750,06	0,01	252 653,89	0,01	49 096,17	19,43
62820000	DONS FONDATION BOULANGER	100 000,00		202 725,00	0,01	(102 725,00)	-50,67
62840000	FRAIS DE RECR. ANNONCES	216 012,20	0,01	475 555,31	0,01	(259 543,11)	-54,58
62910000	RRRO AUTRES SERVICES	(13 445 284,30)	-0,38	(16 562 833,63)	-0,46	3 117 549,33	18,82
Impôts, taxes et versements assimilés		35 383 184,12	1,00	38 655 955,27	1,08	(3 272 771,15)	-8,47
63310000	VERSEMENT DE TRANSPORT	4 851 595,28	0,14	4 907 275,20	0,14	(55 679,92)	-1,13
63315000	FORFAIT MOBILITE DURABLE	98 239,25		8 914,50		89 324,75	N/S
63320000	ALLOCATIONS LOGEMENTS	1 305 229,35	0,04	1 339 034,17	0,04	(33 804,82)	-2,52
63325000	CONTRIB.SOLIDARITE AUTONOMIE	815 595,41	0,02	834 954,45	0,02	(19 359,04)	-2,32
63330000	FORMATION CONTINUE	2 736 055,14	0,08	2 804 342,99	0,08	(68 287,85)	-2,44
63340000	PART.EMPLOY.A EFFT CONSTR	1 174 498,03	0,03	1 204 686,04	0,03	(30 188,01)	-2,51
63350000	TAXE D'APPRENTISSAGE	1 756 935,96	0,05	1 800 336,41	0,05	(43 400,45)	-2,41
67263300	CH.S/EX.ANT.FORMATION			115 037,10		(115 037,10)	-100,0
77263300	PDTS.S/EX.ANT.FORMATION TA			(97 651,30)		97 651,30	100,00
63511000	CONTRIB. ECON. TERRITORIALE	8 311 894,88	0,23	10 675 394,00	0,30	(2 363 499,12)	-22,14
63512000	TAXES FONCIERES	1 056 954,00	0,03	1 031 222,00	0,03	25 732,00	2,50
63513000	TAXES/LOCAUX COMMERCIAUX	180 374,07	0,01	341 872,21	0,01	(161 498,14)	-47,24
63513500	TAXES S/ PARKINGS STATIONN	145 444,58		144 572,59		871,99	0,60
63514000	TAXES/VEHICULES DE SOC.	26 986,19		32 378,00		(5 391,81)	-16,65
63542000	VIGNETTES & CARTES GRISES	2 300,29		1 934,13		366,16	18,93
63550000	TAXES DIVERSES	10 430,30		2 011,00		8 419,30	418,66
67263500	CH.S/EX.ANT.TAXE PROF.			122 346,38		(122 346,38)	-100,0
77263500	PDTS S/EX.ANT.TAXE PROF.			(203 833,20)	-0,01	203 833,20	100,00
63710000	CONTR.SOCIALE DE SOLIDAR.	5 489 880,00	0,15	5 800 260,00	0,16	(310 380,00)	-5,35
63710100	TAXE SUR LES SURFACES	6 358 984,00	0,18	6 408 431,00	0,18	(49 447,00)	-0,77
63710200	CONTRIBUTION 1% TAXE PUBL	(59 452,00)				(59 452,00)	
63710300	TAXE SUR LES ENSEIGNES	1 121 239,39	0,03	1 107 603,60	0,03	13 635,79	1,23
67263700	CH.S/EX ANT CONTRIB SOCIALE			502 739,00	0,01	(502 739,00)	-100,0
77263700	PDTS S/EX.ANT.ORGANIC & TAXES			(227 905,00)	-0,01	227 905,00	100,00
Salaires et traitements		264 983 680,07	7,48	288 134 915,79	8,08	(23 151 235,72)	-8,03
64110000	SALAIRES	261 979 877,95	7,39	272 441 660,63	7,64	(10 461 782,68)	-3,84
64111500	PROV.INTERESSEMENT ENCADR	395 496,73	0,01	(5 966 747,96)	-0,17	6 362 244,69	106,63
64112000	INDEMNITES TRANSACTIONN.	398 012,84	0,01	560 170,48	0,02	(162 157,64)	-28,95
64114010	INDEMNISATION LEGALE ACTIVITE PARTIE	13 164,88		120 495,18		(107 330,30)	-89,07
64114015	REMBOURSEMENT INDEM LEGALE AP			(76 655,33)		76 655,33	100,00
64114020	INDEMNISATION CPLMT ACTIVITE PARTIE	49,79		(543,39)		593,18	109,16
64121000	CONGES PAYES ANNEE N	22 793 612,81	0,64	22 699 831,12	0,64	93 781,69	0,41

SA BOULANGER

CATELYS

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00		
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois	Variations	%
64122000	CONGES PAYES ANNEE N-1	(22 619 943,37)	-0,64	(23 186 877,83)	-0,65	566 934,46	2,45
64140000	INDEMNITES LICENCIEMENT	3 045 268,55	0,09	2 407 684,57	0,07	637 583,98	26,48
64141000	AUTRES OUTILS DE REMUNERATION	(473 583,00)	-0,01	16 305 409,00	0,46	(16 778 992,00)	-102,9
64142500	INDEM.DEPART RETRAITE	348 124,60	0,01	340 577,24	0,01	7 547,36	2,22
64145000	AVANTAGES EN NATURE D	322 957,90	0,01	324 589,27	0,01	(1 631,37)	-0,50
64150000	PRIME DE PROGRES IMPOSABL	(2 206 000,00)	-0,06	1 270 000,00	0,04	(3 476 000,00)	-273,7
64160000	SALAIRES A PAYER ANNEE N	579 094,24	0,02	373 457,61	0,01	205 636,63	55,06
64170000	INDEMNITES DE STAGES	347 421,07	0,01	496 837,85	0,01	(149 416,78)	-30,07
64199900	VENTIL.FRAIS DE PERSONNEL	60 125,08		25 027,35		35 097,73	140,24
Charges sociales du personnel		109 131 737,51	3,08	106 722 479,79	2,99	2 409 257,72	2,26
64510000	URSSAF	55 576 177,02	1,57	54 296 525,64	1,52	1 279 651,38	2,36
64511500	CHARGES S/PROVISIONS RVI			46 038,00		(46 038,00)	-100,0
64520000	COT MUTUELLE SIACI	4 509 030,36	0,13	4 670 882,67	0,13	(161 852,31)	-3,47
64521000	PREVOYANCE SIACI	3 224 446,75	0,09	3 019 511,57	0,08	204 935,18	6,79
64532700	RETRAITE HUMANIS ARCCO AGIRC	15 784 750,40	0,45	16 666 823,38	0,47	(882 072,98)	-5,29
64533000	RETRAITE CAVCIC	385 612,93	0,01	434 692,25	0,01	(49 079,32)	-11,29
64540000	ASSEDIC	10 923 895,05	0,31	11 156 586,22	0,31	(232 691,17)	-2,09
64551000	CHARGES/C.P.ANNEE N	8 826 662,62	0,25	8 725 954,88	0,24	100 707,74	1,15
64552000	CHARGES/C.P.ANNEE N-1	(8 697 843,00)	-0,25	(9 198 165,00)	-0,26	500 322,00	5,44
64561000	CHARGES/SALAIRES A PAYER			(53 306,08)		53 306,08	100,00
64570000	CAISSE C.P.BATIMENT	26 701,86		26 905,14		(203,28)	-0,76
77264500	PDTS.S/EX.ANT.CH.SOCIALES			(48 996,00)		48 996,00	100,00
64720000	VERST AU CE 0.7%	2 372 065,12	0,07	2 430 185,51	0,07	(58 120,39)	-2,39
64721000	VERST AU CE 0.2%	527 126,78	0,01	540 045,24	0,02	(12 918,46)	-2,39
64731000	BUDGET DSC	5 233,95		7 521,85		(2 287,90)	-30,42
64740000	AUTRES OEUVRES SOCIALES	46 277,97		53 954,03		(7 676,06)	-14,23
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	959 007,81	0,03	1 166 295,18	0,03	(207 287,37)	-17,77
64750100	FRAIS DE PHARMACIE	16 295,34		(32 429,27)		48 724,61	150,25
64760000	ABONDEMENT BRUT	339 534,18	0,01	663 160,40	0,02	(323 626,22)	-48,80
64781000	TICKETS RESTAURANTS	7 131 764,40	0,20	7 125 966,23	0,20	5 798,17	0,08
64815000	PRIME DE PROGRES IMPO	3 878 769,88	0,11	2 992 871,44	0,08	885 898,44	29,60
64815050	PRIME DE PROGRES NON	3 147 233,53	0,09	1 567 718,94	0,04	1 579 514,59	100,75
64850000	COTIS.EMPLOI HANDICAPES	148 994,56		463 737,57	0,01	(314 743,01)	-67,87
Dotation aux amortissements sur immobilisations		45 384 257,95	1,28	42 327 093,64	1,19	3 057 164,31	7,22
68111000	DOT.AMORT.IMMOB.INCORPOR.	20 032 650,33	0,57	19 037 104,35	0,53	995 545,98	5,23
68112000	DOT.AMORT.IMMOB.CORPORELL	25 351 607,62	0,72	23 289 989,29	0,65	2 061 618,33	8,85
Dotations aux provisions sur actif circulant		8 243 264,93	0,23	6 858 896,14	0,19	1 384 368,79	20,18
68173000	DOT.PROV.STOCKS &EN-COURS	5 914 103,00	0,17	6 007 022,00	0,17	(92 919,00)	-1,55
68174000	DOT.PROV.CREANCES DOUT.	338 449,70	0,01	67 669,07		270 780,63	400,15
68174300	DOT PROV FRS DEBITS	1 990 712,23	0,06	784 205,07	0,02	1 206 507,16	153,85
Dotations aux prov. pour risques et charges		36 666 925,48	1,03	44 939 812,53	1,26	(8 272 887,05)	-18,41
68150000	DOT.PROV.2E ANNEE GARANT.	16 830 289,88	0,47	17 042 686,11	0,48	(212 396,23)	-1,25
68151000	DOT.PROV.1E ANNEE GARANT.	14 822 713,60	0,42	15 254 029,00	0,43	(431 315,40)	-2,83
68154000	DOT.PROV.3EME AN GTIE	573 892,00	0,02	738 656,51	0,02	(164 764,51)	-22,31
68154100	DOT.PROV.4EME AN GTIE	49 685,00		54 761,00		(5 076,00)	-9,27
68154200	DOT.PROV.5EME AN GTIE	49 685,00		54 761,00		(5 076,00)	-9,27
68154300	DOT.PROV.2+5 AN GTIE ELECTRO CUISINE	141 504,00		166 720,00		(25 216,00)	-15,12
68155000	DOT. PROV. RISQUES EXPLOIT DEDUCTIB	4 199 156,00	0,12	5 462 927,00	0,15	(1 263 771,00)	-23,13
68155500	DOT.PROV.REM.CARTE.PART			6 165 271,91	0,17	(6 165 271,91)	-100,0
Autres charges de gestion courante		2 579 204,48	0,07	2 631 183,82	0,07	(51 979,34)	-1,98
65160000	REDEVANCES SACEM & DROITS	290 674,09	0,01	268 123,57	0,01	22 550,52	8,41
65300000	JETONS DE PRESENCE	66 000,00		66 000,00			
65410000	PERTES/CREANCES ANNEE N	114 607,38		58 128,15		56 479,23	97,16
65410100	PERTES/CREANCES ANTER.	281 185,56	0,01	306 673,87	0,01	(25 488,31)	-8,31
65410500	PERTES/FRAUDE PAIEMENT CR	38 288,67		108 292,47		(70 003,80)	-64,64

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	01/01/2022 31/12/2022	12,00 mois	Variations	%
65410600	FRAUDE AMERICAN EXPRESS			2 427,31		(2 427,31)	-100,0
65410800	FRAUDES BANQUE ACCORD	24 914,00		19 608,89		5 305,11	27,05
65410900	FRAUDE CHEQUE CADEAU			186 967,72	0,01	(186 967,72)	-100,0
65411000	P.C.I. CH.VOLES	3 415,11		2 357,73		1 057,38	44,85
65440000	PERTES S/CRE.ANT.FOURNISSEURS	13 309,38				13 309,38	
65800000	DIFFERENCES RGLTS CLIENTS	847 377,44	0,02	708 804,25	0,02	138 573,19	19,55
65800100	DIFF DE COMPTES & REGTS	50 075,42		59 368,79		(9 293,37)	-15,65
65800500	FRANCH.BRIS GLACE & TEMP.			(1 548,90)		1 548,90	100,00
65800600	ECART REPRISE MOBILE	2 944,60		161 364,83		(158 420,23)	-98,18
65800610	ECART REP FR RECOMMERCE	217 337,49	0,01	175 678,87		41 658,62	23,71
65800620	ECART REP FR VENDIDO			1 240,00		(1 240,00)	-100,0
65800630	MALI ECOSYST QUALIREPAR	13 955,00				13 955,00	
65800640	MALI ECOLOGIC QUALIREPAR	15 400,00				15 400,00	
65800700	FRANCHISE & DEDOMMAGEMENT	424 295,00	0,01	323 666,77	0,01	100 628,23	31,09
65800800	FRANCH.MULTIRISQUE	60 000,00		86 067,51		(26 067,51)	-30,29
65800900	ECART DE CAISSE	99 888,02		61 432,48		38 455,54	62,60
65801100	CH.DE PERSONNEL	4,80				4,80	
65801200	DOM.& INT.CLT.SUITE JUGT			3 792,68		(3 792,68)	-100,0
65801400	LITIGES TRANSPORT	49,83				49,83	
65810000	FRAIS GESTION DIVERS	15 482,69		32 736,83		(17 254,14)	-52,71
Résultat d'exploitation		53 901 266,92	1,52	80 498 512,19	2,26	(26 597 245,27)	-33,04
Bénéfice attribué ou perte transférée		7 408 134,53	0,21	6 168 959,65	0,17	1 239 174,88	20,09
75551000	QP BENEF.GIE PARIDIS			3 491,67		(3 491,67)	-100,0
75552500	QUOTE-PART BENEF.GIE ATLANTIS			2 203,53		(2 203,53)	-100,0
75557000	QUOTE-PART BENEF.CIE DES BOULA	244 122,97	0,01			244 122,97	
75559000	QP BENEF.SCI DE MERIGNAC	5 902 459,14	0,17	5 523 253,51	0,15	379 205,63	6,87
75559500	QP BENEF.SCI ATOUT PARC	1 261 552,42	0,04	640 010,94	0,02	621 541,48	97,11
Perte supportée ou bénéfice transféré		99 344,46		21 504,11		77 840,35	361,98
65557000	QUOTE-PART PERTE CIE BOULANGER	13 598,00				13 598,00	
65559100	QP PERTE SCI CYCAS	50 955,05		10 235,42		40 719,63	397,83
65559200	QP PERTE SCI OLIVEA	33 729,14		8 712,29		25 016,85	287,14
65559800	QP PERTE SCI TECHNOCITE	1 062,27		2 556,40		(1 494,13)	-58,45
Total des produits financiers		19 306 660,77	0,54	11 605 103,88	0,33	7 701 556,89	66,36
Produits financiers de participations		5 586 838,82	0,16	2 014 353,30	0,06	3 572 485,52	177,35
76100000	PRODUITS FINANCIERS	114 619,74				114 619,74	
76110000	REVENUS TITRES PARTICIPATION	4 600 000,00	0,13	2 000 000,00	0,06	2 600 000,00	130,00
76150000	INTERETS C/C GROUPE	872 219,08	0,02	14 353,30		857 865,78	N/S
Autres intérêts et produits assimilés		10 148 267,11	0,29	9 588 306,44	0,27	559 960,67	5,84
76500000	ESCOMPTE	10 143 999,22	0,29	9 588 306,44	0,27	555 692,78	5,80
76800000	AUTRES PRODUITS FINANC.	4 267,89				4 267,89	
Reprises sur provisions & transferts de charges		3 567 985,93	0,10			3 567 985,93	
78662000	REP S/PROV DEP.IMMO.FINANCIERE	3 567 985,93	0,10			3 567 985,93	
Différences positives de change		3 568,91		2 444,14		1 124,77	46,02
76600000	GAINS DE CHANGE	3 568,91		2 444,14		1 124,77	46,02
Total des charges financières		4 432 891,78	0,13	822 276,13	0,02	3 610 615,65	439,10
Dotations financières aux amort. et provisions		1 967 511,52	0,06			1 967 511,52	
68662000	DOT.PROV.TITRES PARTICIPATION	1 967 511,52	0,06			1 967 511,52	

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	01/01/2022 31/12/2022	12,00 mois	Variations	%
Intérêts et charges assimilées	2 459 156,67	0,07	819 818,98	0,02	1 639 337,69	199,96
66100000 INTERETS SUR COUVERTURE			27 896,00		(27 896,00)	-100,0
66114600 INTERETS EMPRUNTS	59 855,41		58 016,74		1 838,67	3,17
66114800 INTERETS EMPRUNTS INTRAGROUPE	410 277,30	0,01			410 277,30	
66150000 INTERETS C/C GROUPE	852 725,33	0,02	42 280,38		810 444,95	N/S
66151000 INTERETS CPTE DE BANQUE			1 759,84		(1 759,84)	-100,0
66860001 COMMISSIONS REVERSE FACTORING	1 136 298,63	0,03	689 866,02	0,02	446 432,61	64,71
Différences négatives de change	6 223,59		2 457,15		3 766,44	153,28
66600000 PERTES DE CHANGE	6 223,59		2 457,15		3 766,44	153,28
Résultat financier	14 873 768,99	0,42	10 782 827,75	0,30	4 090 941,24	37,94
Résultat courant avant impôts	76 083 825,98	2,15	97 428 795,48	2,73	(21 344 969,50)	-21,91
Total des produits exceptionnels	14 382 466,59	0,41	14 539 872,55	0,41	(157 405,96)	-1,08
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 610 514,95	0,07	6 222 352,17	0,17	(3 611 837,22)	-58,05
77110000 DEDITS SUR VENTES	1 666 392,25	0,05	1 904 514,25	0,05	(238 122,00)	-12,50
77140000 RENTREES/CREANCES AMORT.	2 477,85		658,00		1 819,85	276,57
77181000 AUTRES PDTS EXCEP.GESTION	941 644,85	0,03	4 317 179,92	0,12	(3 375 535,07)	-78,19
Produits exceptionnels sur opérations en capital	393 841,77	0,01	547 821,00	0,02	(153 979,23)	-28,11
77520000 PRODUITS CESS IMMOB.CORP.	217 739,05	0,01	547 821,00	0,02	(330 081,95)	-60,25
77700000 QUOTE PART SUBV INVEST VIREE AU CPTE	176 102,72				176 102,72	
Reprises sur provisions et transferts de charges	11 378 109,87	0,32	7 769 699,38	0,22	3 608 410,49	46,44
78710000 REP S/AMTS EXCEPTIONN	3 585 063,86	0,10	807 022,25	0,02	2 778 041,61	344,23
78725000 REPR./AMTS DEROGATOIRES	5 953 721,48	0,17	5 286 698,60	0,15	667 022,88	12,62
78750000 REPR./PROV.RISQ. & CHARGE			575 407,00	0,02	(575 407,00)	-100,0
78750500 REP S/PROV RISQUES PRUDHOMMES	1 257 135,21	0,04	1 040 991,53	0,03	216 143,68	20,76
78751000 REPR./PROV.RISQ. NON DED.	582 189,32	0,02	59 580,00		522 609,32	877,16
Total des charges exceptionnelles	25 263 747,68	0,71	12 551 209,79	0,35	12 712 537,89	101,29
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	887 886,78	0,03	2 113 379,58	0,06	(1 225 492,80)	-57,99
67110000 DEDITS	102 839,08		130 904,42		(28 065,34)	-21,44
67112000 MAJORATION DE RETARD S/ CH SOC	41,28				41,28	
67120000 PENALITES & AMENDES FISCALES	117 206,27		251 627,19	0,01	(134 420,92)	-53,42
67120100 PENALITES & AMENDES PENAL	105 403,24		6 409,32		98 993,92	N/S
67180200 CHARGES SUITE PROV.RISQUE	360 390,90	0,01	342 309,65	0,01	18 081,25	5,28
67180600 INDMNITES RESIL BAIL	140 000,00				140 000,00	
67181000 AUTRES CH.EXCEP.DE GESTION	53 238,58				53 238,58	
67188000 CH.EXCEPT./ OPERATION GESTION	8 767,43		1 382 129,00	0,04	(1 373 361,57)	-99,37
Charges exceptionnelles sur opération en capital	7 740 130,97	0,22	610 180,35	0,02	7 129 950,62	N/S
67520000 V.N.C.IMMOB.CORPORELLES	1 673 776,52	0,05	603 265,45	0,02	1 070 511,07	177,45
67520800 VNC IMMOB INCORP.	4 463 015,12	0,13			4 463 015,12	
67521840 VNC MOBILIER DE BUREA	2 864,92		6 914,90		(4 049,98)	-58,57
67560000 V.N.C.IMMOB.FINANCIERES	1 600 474,41	0,05			1 600 474,41	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisio	16 635 729,93	0,47	9 827 649,86	0,28	6 808 080,07	69,27
68725000 DOT.AMORT.DEROGATOIRES	7 267 230,56	0,21	6 683 809,17	0,19	583 421,39	8,73
68710000 DOT.AMORT.EXCEPT.IMMOBIL.	6 964 255,38	0,20	865 611,85	0,02	6 098 643,53	704,55
68750000 DOT.PROV.RISQUES & CHARG.	1 400 781,99	0,04	140 000,00		1 260 781,99	900,56
68750500 DOT PROV RISQUES PRUDHOMMES	967 330,00	0,03	1 456 141,84	0,04	(488 811,84)	-33,57
68751100 DOT.PROV IS INTEGRAT FISC	36 132,00				36 132,00	

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00		
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois	Variations	%
68760000	DOT. EXCEPT. ELEMENTS FINANCIERS			682 087,00	0,02	(682 087,00)	-100,0
Résultat exceptionnel		(10 881 281,09)	-0,31	1 988 662,76	0,06	(12 869 943,85)	-647,1
Participation des salariés aux résultats		11 319 650,86	0,32	14 614 319,00	0,41	(3 294 668,14)	-22,54
69100000	PARTICIPAT. DES SALARIES	11 319 650,86	0,32	14 614 319,00	0,41	(3 294 668,14)	-22,54
Impôts sur les bénéfices		7 849 377,00	0,22	8 906 845,00	0,25	(1 057 468,00)	-11,87
69520000	CREDIT IMPOT RECHERCHE			(18 000,00)		18 000,00	100,00
69530000	REDUCTION D'IMPOT MECENAT	(513 862,00)	-0,01	(1 000 933,00)	-0,03	487 071,00	48,66
69850000	INTEG. FISCALE - CHARGES	8 367 424,00	0,24	9 932 474,00	0,28	(1 565 050,00)	-15,76
69550000	CREDIT IMPOT FAMILLE	(4 185,00)		(6 696,00)		2 511,00	37,50
Résultat de l'exercice		46 033 517,03	1,30	75 896 294,24	2,13	(29 862 777,21)	-39,35

SA BOULANGER

CATELYS

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	01/01/2022 31/12/2022	12,00 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 544 018 655,63	100,00	3 568 003 450,38	100,00	(23 984 794,75)	-0,67
Ventes de marchandises	3 236 062 510,54	91,31	3 292 424 238,07	92,28	(56 361 727,53)	-1,71
- Achats de marchandises	2 586 014 208,71	79,91	2 519 042 116,94	76,51	66 972 091,77	2,66
- Variation stocks de marchandises	(6 340 226,00)	-0,20	59 204 380,00	1,80	(65 544 606,00)	-110,71
MARGE COMMERCIALE (a)	656 388 527,83	20,28	714 177 741,13	21,69	(57 789 213,30)	-8,09
Production vendue	307 956 145,09	8,69	275 579 212,31	7,72	32 376 932,78	11,75
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	307 956 145,09	8,69	275 579 212,31	7,72	32 376 932,78	11,75
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	307 956 145,09	100,00	275 579 212,31	100,00	32 376 932,78	11,75
MARGES (Commerciale + Production)	964 344 672,92	27,21	989 756 953,44	27,74	(25 412 280,52)	-2,57
- Achats non stockés (c)	33 199 763,38	0,94	23 894 036,18	0,67	9 305 727,20	38,95
- Autres charges externes (c)	482 625 588,13	13,62	475 908 898,74	13,34	6 716 689,39	1,41
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	448 519 321,41	12,66	489 954 018,52	13,73	(41 434 697,11)	-8,46
+ Subventions d'exploitation	3 055 271,71	0,09	4 430 544,93	0,12	(1 375 273,22)	-31,04
- Impôts, taxes sur rémunérations	12 738 148,42	0,36	12 916 929,56	0,36	(178 781,14)	-1,38
- Autres impôts et taxes	22 645 035,70	0,64	25 739 025,71	0,72	(3 093 990,01)	-12,02
- Salaires et traitements	264 983 680,07	7,48	288 134 915,79	8,08	(23 151 235,72)	-8,03
- Charges sociales	109 131 737,51	3,08	106 722 479,79	2,99	2 409 257,72	2,26
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	42 075 991,42	1,19	60 871 212,60	1,71	(18 795 221,18)	-30,88
+ Reprises sur amortissements et provisions	51 363 100,50	1,45	59 441 098,76	1,67	(8 077 998,26)	-13,59
+ Autres produits d'exploitation	7 066 818,40	0,20	6 282 057,13	0,18	784 761,27	12,49
+ Transfert de charges d'exploitation	46 269 009,44	1,31	50 661 129,83	1,42	(4 392 120,39)	-8,67
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	90 294 448,36	2,55	94 125 802,31	2,64	(3 831 353,95)	-4,07
- Autres charges de gestion courante	2 579 204,48	0,07	2 631 183,82	0,07	(51 979,34)	-1,98
RESULTAT EXPLOITATION	53 901 266,92	1,52	80 498 512,19	2,26	(26 597 245,27)	-33,04
Bénéfice-perte sur opérations en commun	7 308 790,07	0,21	6 147 455,54	0,17	1 161 334,53	18,89
+ Produits financiers	19 306 660,77	0,54	11 605 103,88	0,33	7 701 556,89	66,36
- Charges financières	4 432 891,78	0,13	822 276,13	0,02	3 610 615,65	439,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	76 083 825,98	2,15	97 428 795,48	2,73	(21 344 969,50)	-21,91
Produits exceptionnels	14 382 466,59	0,41	14 539 872,55	0,41	(157 405,96)	-1,08
- Charges exceptionnelles	25 263 747,68	0,71	12 551 209,79	0,35	12 712 537,89	101,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(10 881 281,09)	-0,31	1 988 662,76	0,06	(12 869 943,85)	-647,17
- Participation des salariés	11 319 650,86	0,32	14 614 319,00	0,41	(3 294 668,14)	-22,54
- Impôts sur les bénéfices	7 849 377,00	0,22	8 906 845,00	0,25	(1 057 468,00)	-11,87
RESULTAT DE L'EXERCICE	46 033 517,03	1,30	75 896 294,24	2,13	(29 862 777,21)	-39,35

TABLEAUX FISCAUX - 2050 2059

(1) BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12				
Adresse de l'entreprise : Avenue de la Motte		59810 LESQUIN		Durée de l'exercice précédent *				
Numéro SIRET *		3 4 7 3 8 4 5 7 0 0 2 0 1 7		Néant ☐				
		Exercice N, clos le.		N-1				
		31122023		31122022				
		Brut	Amortissements, provisions	Net				
		1	2	3				
				Net				
				4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	10 289 982	9 730 101		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	104 414 133	37 117 596	48 402 961	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	16 027 245	15 533 084		
		Constructions	AP	AC	79 428 828	22 843 410	23 336 201	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	10 366 182	1 093 210	980 892	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	279 519 890	91 115 241	88 591 016	
		Immobilisations en cours	AV	AW	2 939 968	8 272 076		
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	1 967 512	29 550 402	15 587 619
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG	1 185 126	1 185 126	
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 701 488	5 453 103	
TOTAL (II)		BJ	BK	703 290 313	485 986 526	217 303 787	217 072 178	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	5 914 103	416 734 930	410 301 785	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	9 425 141	7 153 340		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	350 865	50 337 510	50 430 961	
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 822 066	345 566 965	482 940 209	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	45 384 336	29 326 129			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	26 333 057	15 485 478			
	TOTAL (III)	CJ	CK	902 868 973	9 087 034	893 781 939	995 637 902	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 606 159 286	495 073 560	1 111 085 726	1 212 710 081	
Renvois : (1) Dont droit au bail		8 035 380	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	1 185 126	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 611 564)	DA	40 611 564	40 611 564	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	12 700 766	12 700 766	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 061 157	4 061 157	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	122 888 765	146 992 471	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	46 033 517	75 896 294	
	Subventions d'investissement	DJ	1 603 708		
	Provisions réglementées *	DK	28 341 931	27 028 422	
	TO TAL (I)	DL	256 241 408	307 290 674	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	55 835 264	58 533 197	
	Provisions pour charges	DQ	2 980 857	6 205 016	
	TO TAL (III)	DR	58 816 121	64 738 213	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 136 467	27 848 377	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	33 640 346	27 540 511	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	41 904 248	40 194 708	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	431 815 256	464 186 629	
	Dettes fiscales et sociales	DY	105 083 223	106 894 455	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 125 990	3 644 403	
	Autres dettes	EA	10 598 081	9 436 291	
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	148 724 586	160 935 821	
	TO TAL (IV)	EC	796 028 197	840 681 194	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 111 085 726	1 212 710 081	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	737 957 718	794 255 018	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		20 712 881		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 234 899 764	FB	1 162 746	FC	3 236 062 511	3 292 424 238
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		40 125
		FG	307 956 145	FH		FI	307 956 145	275 539 087
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 542 855 909	EK	1 162 746	FL	3 544 018 656	3 568 003 450
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 055 272	4 430 545
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges *(9)					FP	97 632 110	110 102 229
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 066 818	6 282 057
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 651 772 856
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 586 014 209	2 519 042 117
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(6 340 226)	59 204 380
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	515 825 352	499 802 935
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	35 383 184	38 655 955
	Salaires et traitements *					FY	264 983 680	288 134 916
	Charges sociales (10)					FZ	109 131 738	106 722 480
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili-	- dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS	GA	45 384 258	42 327 094
		- sations						
		- dotations aux provisions					GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	8 243 265	6 858 896
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	36 666 925	44 939 813
	Autres charges (12)					GE	2 579 204	2 631 184
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 597 871 589	3 608 319 769
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	53 901 267	80 498 512
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	7 408 135	6 168 960
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	99 344	21 504
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 586 839	2 014 353
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 148 267	9 588 306
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	3 567 986	
	Différences positives de change					GN	3 569	2 444
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	19 306 661
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	1 967 512	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 459 157	819 819
	Différences négatives de change					GS	6 224	2 457
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 432 892	822 276
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	14 873 769	10 782 828
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	76 083 826	97 428 795

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER				Néant ☐ *																
		Exercice N		Exercice N-1																
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 610 515	6 222 352																
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	393 842	547 821																
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	11 378 110	7 769 699																
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 382 467	14 539 873																
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	887 887	2 113 380																
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 740 131	610 180																
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	16 635 730	9 827 650																
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25 263 748	12 551 210																
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 881 281)	1 988 663																
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	11 319 651	14 614 319																
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 849 377	8 906 845																
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 692 870 118	3 721 132 217																
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 646 836 601	3 645 235 923																
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	46 033 517	75 896 294																
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	1 026 925	990 534																
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	5 336 973	5 388 655																
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	2 155																	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	6 673 054	4 081 398																
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 308 673	2 645 202																
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	5 472 219	2 014 353																
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	852 725	42 280																
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	856 437	1 278 221																
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																		
	(9) Dont transferts de charges	AI	46 269 009	50 661 130																
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2																		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	5 316 795	4 426 541																
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	290 674	268 124																
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9																			
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>25 263 748 14 382 467</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	25 263 748 14 382 467				
	Exercice N																			
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	25 263 748 14 382 467																			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs</td> <td>1 308 673 5 336 973</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs					Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	1 308 673 5 336 973					
Exercice N																				
Charges antérieures	Produits antérieurs																			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	1 308 673 5 336 973																			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67110000 DEDITS ANNULES	102 839	
67112000 MAJORATION DE RETARD	41	
67120000 PENALITES & AMENDES FISCALES	117 206	
67120100 PENALITES ET AMENDES PENALES	105 403	
67180200 CH. SUITE PROVISIONS PRUDHOMMES	360 391	
67180400 PERS & CH.SOC.ET FISCALES		
67180600 INDEMNITES RESILIATION BAIL	140 000	
67181000 AUTRES CH.EXCEP.DE GESTION	53 239	
67188000 INDEMNITES TRANSACTIONNELLES DIVERSES	8 767	
67521831 VNC MATERIEL INFORMATIQUE	12	
67521811 VNC AGTS CONSTRUCTIONS	143 274	
67521350 VNC AGTS CONSTRUCTIONS	1 773	
67521400 VNC CONSTRUCTIONS/SOL D'AUTRUI	196 375	
67521810 VNC AGTS DIVERS	1 332 343	
67520800 VNC IMMO. INCORPORELLES	4 463 015	
6875110 DOT PROV IS INTEGRATION FISCALE	36 132	
67521840 VNC MOBILIER DE BUREAU	2 865	
68710000 AMORT.EXCEPTIONNELLES DES IMMOBILISATIO	6 964 255	
68725000 AMORT.DEROGATOIRES	7 267 231	
68725001 AMORT.DEROGATOIRES REGUL MANUELLES		
68750000 DOT PROV RISQUES ET CHARGES EX	1 400 782	
68750500 DOT PRC PRUDHOMMES & MDT	967 330	
77110000 DEDITS SUR VENTES		1 666 392
77140000 RENTREES SUR CREANCES AMORTIES		2 478
77176700 AFFAIRES DIVERS VOL		
77181000 AUTRES PDTS EXCEP.GESTION		941 645
77521400 VC CONSTRUCT /SOL AUTRUI		1 239
77521540 VC MAT.& OUT.INDUST.		1 500
77521810 VC AGTS DIVERS		215 000
77700000 QUOTE PART DE SUBV. VIREES		176 103
78710000 REP S/AMTS EXCEPTIONNELS		3 585 064
78725000 REP S/AMTS DEROGATOIRES		5 953 721
78750000 REP S/PROV RISQUES ET CH EXCEP		
78750500 REP PRC PRUDHOMMES & MDT		1 257 135
78751000 REP.S/PROV.RISQUES NON DEDUCTIBLES		582 189
68750000 DOTATIONS PROV R&C		
67560000 VNC IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 600 474	
Totalisation	25 263 748	14 382 467

22

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	150 861 723	KE		KF	28 643 014	
CORPORELLES	Terrains					KG	15 533 084	KH		KI	494 161	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	39 292 352	KK		KL	263 391	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM	53 155 646	KN		KO	1 612 274	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP	7 955 112	KQ		KR	521 371	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS	11 347 646	KT		KU	646 378	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	331 552 367	KW		KX	26 364 396	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	24 973 022	LC		LD	1 344 885	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH	8 272 076	LI		LJ	2 905 641	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	492 081 303	LO		LP	34 152 497	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	19 155 605	8V		8W	13 962 783	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 638 229	1U		1V	349 030			
TOTAL IV				LQ	25 793 834	LR		LS	14 311 813			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					OG	668 736 861	OH		OJ	77 107 324		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	13 634 216	LV	4 318 710	LW	161 551 812	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	16 027 245	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	39 555 743	
		Sur sol d'autrui				IR		MD	525 854	ME	54 242 066	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG	2 053	MH	8 474 429	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	534 632	MK	11 459 392	
		Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM	13 360 707	MN	344 556 055	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	238 832	MT	26 079 075	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
		Immobilisations corporelles en cours				MY	8 237 749	MZ		NA	2 939 968	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IV	8 237 749	NG	14 662 078	NH	503 333 973	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7	
		Autres participations					IO		OX	1 600 474	OY	31 517 914
Autres titres immobilisés					11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					12		2E	100 644	2F	6 886 614		
TOTAL IV					13		NJ	1 701 118	NK	38 404 528		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					14	21 871 965	OK	20 681 907	OL	703 290 313	OM	

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 12 2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2024

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	79 047 076	PF	20 032 650	PG	18 294	PH	99 061 432		
TOTAL I		RK	79 047 076	RM	20 032 650	RN	18 294	RO	99 061 432		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	30 129 721	PN	823 882	PO		PQ	30 953 603		
	Sur sol d'autrui	PR	40 616 830	PS	1 415 968	PT	329 479	PU	41 703 319		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	6 052 386	PW	324 874	PX	281	PY	6 376 979		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	10 366 754	QA	534 060	QB	534 632	QC	10 366 182		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	244 481 455	QE	20 708 572	QF	11 722 490	QG	253 467 537		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 314 144	QM	1 544 251	QN	235 955	QO	22 622 440		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	352 961 290	QV	25 351 608	QW	12 822 837	QX	365 490 060		
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	432 008 365	OP	45 384 258	OQ	12 841 131	OR	464 551 492		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	9 858	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I		RW	9 858	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains		Q2		Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	177 535	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	151	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	287 711	T4	T5	T6	(10 173)	T7	T8		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	6 531 654	U2	U3	U4	5 958 886	U5	U6		
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2		V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	127 322	V7	V8	V9	5 008	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7		W8	W9		
TOTAL II		X2	7 124 373	X3	X4	X5	5 953 721	X6	X7		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM				NO		
Total général (I + II + III)		NP	7 134 231	NQ	NR	NS	5 953 721	NT	NU		
Total général non ventile (NP + NQ + NR)		NW	7 134 231	Total général non ventile (NS + NT + NU)		NY	5 953 721	Total général non ventile (NW - NY)			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTEES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	27 028 422	TM	7 267 231	TN	5 953 721	TO	28 341 931	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	27 028 422	TS	7 267 231	TT	5 953 721	TU	28 341 931	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	13 005 482	4B	6 567 268	4C	7 885 910	4D	11 686 841	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	45 527 715	4F	32 467 769	4G	33 847 061	4H	44 148 423	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	39 744	5C	36 132	5D	39 744	5E	36 132	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	6 165 272	5W		5X	3 220 547	5Y	2 944 725	
	TOTAL II	5Z	64 738 213	TV	39 071 169	TW	44 993 261	TX	58 816 121	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	13 681 586	6B	4 785 297	6C	2 824 200	6D	15 642 683
		- corporelles	6E	2 406 745	6F	2 178 958	6G	760 864	6H	3 824 839
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	3 567 986	9V	1 967 512	9W	3 567 986	9X	1 967 512
		- autres immobilisations financières (1) *	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6 007 022	6P	5 914 103	6R	6 007 022	6S	5 914 103	
	Sur comptes clients	6T	335 555	6U	338 450	6V	323 139	6W	350 865	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	2 710 356	6Y	1 990 712	6Z	1 879 003	7A	2 822 066	
	TOTAL III	7B	28 709 250	TY	17 175 032	TZ	15 362 213	UA	30 522 068	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	120 475 885	UB	63 513 432	UC	66 309 196	UD	117 680 121	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	44 910 190	UF	51 363 101				
- financières		UG	1 967 512	UH	3 567 986					
- exceptionnelles		UJ	16 635 730	UK	11 378 110					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2056 - Détail des provisions pour impôts au 31/12/2023

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provision IS /Intégration fiscale	39 744	36 132	39 744	36 132
Totalisation	39 744	36 132	39 744	36 132

2056 - Détail des autres provisions pour risques et ch
au 31/12/2023

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
PROV / REMISES CARTE PARTENAIRE	6 165 272		3 220 547	2 944 725
Totalisation	6 165 272		3 220 547	2 944 725

2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation au 31/12/2023

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provision sur fournisseurs débiteurs	1 879 003	1 990 712	1 879 003	1 990 712
Provision comptes débiteurs divers	831 354			831 354
Totalisation	2 710 356	1 990 712	1 879 003	2 822 066

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER										Neant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	1 185 126	UR	1 185 126	US			
	Autres immobilisations financières			UT	5 701 488	UV		UW	5 701 488		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	533 255		533 255				
	Autres créances clients			UX	50 155 120		50 155 120				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	610 326		610 326				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	267 470		267 470				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	24 727 420		24 727 420				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	372 477		372 477				
	Groupe et associés (2)			VC	15 414 539		15 414 539				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	306 996 798		306 996 798				
	Charges constatées d'avance			VS	26 333 057		26 333 057				
	TOTAUX			VT	432 297 077	VU	426 595 589	VV	5 701 488		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	20 136 467	3 970 236	14 049 003	2 117 228				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	63 611	63 611							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	431 815 256	431 815 256							
Personnel et comptes rattachés		8C	48 179 523	48 179 523							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	42 588 790	42 588 790							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 237 985	2 237 985						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 076 924	12 076 924						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	4 125 990	4 125 990							
Groupe et associés (2)		VI	33 576 735	33 576 735							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 598 081	10 598 081							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	148 724 586	148 724 586							
TOTAUX		VY	754 123 949	VZ	737 957 718	14 049 003	2 117 228				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	15 800 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 799 128	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

(9)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2024

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122023	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WA	46 033 517	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)										WE	126 467	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										WF		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)										WG	26 986	
	Amendes et pénalités										RA		
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)										RB		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)										XX		
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*										XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XW	38 626 579	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										XY			
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.										WL			
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI										L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme												
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)												
	- imposées au taux de 0 %												
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *												
	- Plus-values nettes à court terme												
	- Plus-values soumises au régime des fusions												
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*												
	Zones d'entreprises* (activité exonérée)										SW		
	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro										M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
II. DÉDUCTIONS										TOTAL I			
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE													
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*													
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme												
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)												
	- imposées au taux de 0 %												
	- imposées au taux de 19 %												
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures												
	- imputées sur les déficits antérieurs												
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *												
	Régime des sociétés mères et des filiales *												
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										2A	46 000	
Mesures d'incitation	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XA	4 554 000	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										ZX		
	Majoration d'amortissement *										ZY		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)										K9		
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)										K3		
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)										PA		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)										OV		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)										IF		
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)										XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)										PP		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)										PB			
Entreprises nouvelles 44 sexies										L2			
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)										L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)													
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)										X9		
	Dont déduction excep- -tionnelle simulateur de conduite										YH		
	Créance dégagee par le report en arrière de déficit										ZI		
	Dt ded. exc (art 39 decies A)										YA		
	Dt ded. exc (art 39 decies B)										YB		
	Dt ded. exc (art 39 decies C)										YC		
	Dt ded. exc (art 39 decies D)										YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)										YI		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)										YL		
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI	45 890 789		
{ déficit (II moins I)													
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	31 112 956		
										XO	0		

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2023

Libellé	Montant
QP SCI	10 164 569
DONS	856 437
Totalisation	11 021 006

SA BOULANGER

CATELYS

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2023

Libellé	Montant
QP SCI	7 507 479
REDRESS TVA REINT FISC EN 2022	168 469
SURAMORTISSEMENT	64 017
Totalisation	7 739 965

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise		SA BOULANGER		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	14 777 832	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5	14 777 832	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	31 646 126	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 ^o du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour risques et charges	8Z	12 644 124	9A	13 123 593	
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour dépréciation	9F	2 637 055	9G	3 585 064	
	9H		9J		
Charges à payer					
PARTICIPATION DES SALAIRES	9K	11 172 502	9L	14 614 319	
CONTRIBUTION SOCIALE C3S	9M	5 690 352	9N	5 800 260	
TAXE SUR LES SURFACES	9P	6 358 984	9R	6 408 431	
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	38 503 018	YO
				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058B - Détail des provisions pour risques et charges au 31/12/2023

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Risques et litiges non déductibles	518 373	542 445
Provision rembt subvention IS / IF	36 132	39 744
Provisions garanties non déductibles	12 089 619	12 541 404
Totalisation	12 644 124	13 123 593

**2058B - Détail des provisions pour dépréciation
au 31/12/2023**

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Provision débiteurs divers		
Provision dépréciation immobilisations incorp. et corp.	2 637 055	3 585 064
Totalisation	2 637 055	3 585 064

**TABEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C 2024

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER										Néant ☐									
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	146 992 471	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	75 896 294		- Autres réserves	ZD													
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	100 000 000												
					Autres répartitions	ZF													
	TOTAL I	OF	222 888 765		Report à nouveau	ZG	122 888 765												
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	222 888 765									
RENSEIGNEMENTS DIVERS																			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ			Exercice N :	Exercice N-1 :										
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR														
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS														
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	133 892 303	128 898 918												
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	94 722 497		XQ	115 130 397	106 896 220												
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	19 284 956	17 273 048												
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	49 264 408	53 700 534												
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV														
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	198 253 288	193 034 215												
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	515 825 352	499 802 935												
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	8 311 895	10 675 394												
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	27 071 289	27 980 561												
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	35 383 184	38 655 955												
	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	826 879 213	827 596 365												
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	627 490 308	596 941 683												
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *				OB	264 983 680													
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS														
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%										
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0			ZR	1									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH										
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	31 296 956	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL										
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC										
		Groupe : résultat d'ensemble:	JD	76 004 453	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO										
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF											
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale					JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe												
					JJ	4	7	8	6	1	3	1	6	9	0	0	0	4	2

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1 Constructions						
	2 Constructions sur sol d'	525 854		329 479		196 375	
	3 Agenc. des constructions	2 053		281		1 773	
	4 Matériel et outillages	534 632		534 632			
	5 Agencements aménagement	13 185 695		11 722 490		1 463 205	
	6 Matériel de bureau	48 149		48 149			
	7 Matériel informatique	60 073		60 061		12	
	8 Mobilier	130 610		127 745		2 865	
	9 Immobilisations incorp.	19 698		18 294		1 403	
	10 Immob. incorporelles en-	4 461 612				4 461 612	
	11 Immob. financière	1 600 474				1 600 474	
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩	
I - Immobilisations *	1						
	2	1 239	(195 136)	(195 136)			
	3		(1 773)	(1 773)			
	4	1 500	1 500	1 500			
	5	215 000	(1 248 205)	(1 248 205)			
	6						
	7		(12)	(12)			
	8		(2 865)	(2 865)			
	9		(1 403)	(1 403)			
	10		(4 461 612)	(4 461 612)			
	11		(1 600 474)			(1 600 474)	
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				3 567 986		
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		(5 909 505)			1 967 512	
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	{ B }			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)			(Ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER

Néant ☒ *

	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷.	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.	
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❺ - ❻
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 1					
N - 2					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des Impôts)

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N° 2059-D 2024

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (ligne 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	8 352	
dont apprentis	YF	486	
dont handicapés	YG	289	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 544 018 656	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	5 316 795	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	46 954 099	
TOTAL 1	OX	3 596 289 550	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1 750 023	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	3 055 272	
Variation positive des stocks	OD	6 340 226	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 513 578	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	12 659 099	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	2 619 213 972	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	372 731 826	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	10 101 770	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 579 204	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	3 004 626 773	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	604 321 876
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	604 321 876
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 596 289 550	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Neant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122023 N° SIRET 34738457002017
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA BOULANGER
ADRESSE (voie) Avenue de la Motte Le HUB
CODE POSTAL 59810 VILLE LESQUIN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2 617 851
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A. Dénomination UNITED.B
N° SIREN (si société établie en France) 478613169 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 2 617 851
Adresse : N° Voie Avenue de La Motte
Code postal 59810 Commune LESQUIN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/2

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34738457002017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA BOULANGER

ADRESSE (voie) Avenue de la Motte Le HUB

CODE POSTAL 59810 VILLE LESQUIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 12

Forme juridique SCI Dénomination COMPAGNIE DES BOULANGER ANGERS
N° SIREN (si société établie en France) 511324683 % de détention 50,00
Adresse : N° 22 Voie PLACE VENDOME
Code postal 75001 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination CLAIRE
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique SAS Dénomination BOULANGER FRANCHISES
N° SIREN (si société établie en France) 389766809 % de détention 45,00
Adresse : N° 165 Voie AV DU BOIS DE LA PIE
Code postal 95700 Commune ROISSY EN FRANCE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination BOULANGER IBERICA SL
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100,00
Adresse : N° Voie CALLE DE LA SERRA GALLINERS, s/n
Code postal 08205 Commune SABADELL Pays ESPAGNE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/2

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34738457002017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA BOULANGER

ADRESSE (voie) Avenue de la Motte Le HUB

CODE POSTAL 59810 VILLE LESQUIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 12

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique SCI Dénomination CYCAS
N° SIREN (si société établie en France) 454042839 % de détention 99,90
Adresse : N° Voie AVENUE DE LA MOTTE
Code postal 59810 Commune LESQUIN Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination MERIGNAC
N° SIREN (si société établie en France) 403220205 % de détention 100,00
Adresse : N° Voie AVENUE DE LA MOTTE
Code postal 59810 Commune LESQUIN Pays FRANCE

Forme juridique S.A. Dénomination BOULANGER FRANCE
N° SIREN (si société établie en France) 493636039 % de détention 99,88
Adresse : N° Voie AVENUE DE LA MOTTE
Code postal 59810 Commune LESQUIN Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination OLIVEA
N° SIREN (si société établie en France) 477497978 % de détention 99,90
Adresse : N° Voie AVENUE DE LA MOTTE
Code postal 59810 Commune LESQUIN Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SYNEDIS
N° SIREN (si société établie en France) 485191407 % de détention 10,64
Adresse : N° 40 Voie AVENUE DE FLANDRE
Code postal 59170 Commune CROIX Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination TECHNOCITE
N° SIREN (si société établie en France) 532003514 % de détention 99,00
Adresse : N° Voie AVENUE DE LA MOTTE
Code postal 59810 Commune LESQUIN Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ATOUT PARC
N° SIREN (si société établie en France) 497618892 % de détention 100,00
Adresse : N° Voie AVENUE DE LA MOTTE
Code postal 59810 Commune LESQUIN Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OBLIGATION DECLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES (2)
RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

COMPOSITION DU CAPITAL

N° de dépôt

Néant ☒ *

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE DECLARANTE (2)	
EXERCICE CLOS LE	3 1 1 2 2 0 2 3
N° SIRET	3 4 7 3 8 4 5 7 0 0 2 0 1 7
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SA BOULANGER
ADRESSE (voie)	Avenue de la Motte Le HUB
CODE POSTAL	59810
VILLE	LESQUIN
IDENTIFICATION DES SOCIETES DETENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50% DE LA SOCIETE DECLARANTE (2)	
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code postal	Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Il s'agit des personnes physiques ou personnes morales ou groupements de droit ou de fait dont le chiffre d'affaires hors taxe ou le total de l'actif brut figurant au bilan est supérieur ou égal à 400 millions d'euros.

* Si déposé néant, cocher la case.

OBLIGATION DECLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES (2)
RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

2059-I-SD
(2024)
 (1)

Formulaire obligatoire
Article 41-00 A annexe III du CGI

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

Néant ☐ *

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE DECLARANTE (2)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 34738457002017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA BOULANGER

ADRESSE (voie) Avenue de la Motte Le HUB

CODE POSTAL 59810 VILLE LESQUIN

IDENTIFICATION DES SOCIETES DETENUES INDIRECTEMENT A PLUS DE 50% PAR LA SOCIETE DECLARANTE (2)

Forme juridique SAS Dénomination ELECTRO DEPOT FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 433744539 % de détention 95,01

Adresse : N° 1 Voie ROUTE DE VENDEVILLE

Code postal 59155 Commune FACHES THUMESNIL Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ELECTRO DEPOT FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 488957416 % de détention 95,01

Adresse : N° 1 Voie ROUTE DE VENDEVILLE

Code postal 59155 Commune FACHES THUMESNIL Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination WEBDISTRIB

N° SIREN (si société établie en France) 443041926 % de détention 99,95

Adresse : N° Voie AVENUE DE LA MOTTE

Code postal 59810 Commune LESQUIN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Il s'agit des personnes physiques ou personnes morales ou groupements de droit ou de fait dont le chiffre d'affaires hors taxe ou le total de l'actif brut figurant au bilan est supérieur ou égal à 400 millions d'euros.

* Si déposé néant, cocher la case.

TABLEAUX FISCAUX - 2065

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Egalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

Exercice ouvert le		01012023		et clos le		31122023		Régime simplifié d'imposition		☐		Régime réel normal		☒											
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe														☐		Si PME innovante		☐		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage		☐		art. 209-O B (entreprises de transport maritime)	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																									
Désignation de la société										Adresse du siège social															
SA BOULANGER																									
SIRET										34738457002017															
Adresse du principal établissement										Ancienne adresse en cas de changement															
Avenue de la Motte Le HUB 59810 LESQUIN																									
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																									
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																									
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante										01012009		SIRET													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :										4 7 8 6 1 3 1 6 9 0 0 0 4 2															
S.A. HIGH TECH MULTICANAL GROUP										Avenue de La Motte 59810 LESQUIN															
B ACTIVITÉ																									
Activités exercées										Commerce de détail d'appareils				Si vous avez changé d'activité, cochez la case		☐									
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																									
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 31 112 956 Bénéfice imposable à 15% Deficit																									
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																									
2. Plus-values																									
PV à long terme imposables à 15%										PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)											
Autres PV imposables à 19%										PV à long terme imposables à 0%				1 967 512											
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																									
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies-0 A ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐ Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐																									
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Bassins d'emploi a redynamiser, art. 44 duodecies ☐ Autres dispositifs ☐																									
Bassins urbains a dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐										Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%									
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI ☐																									
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																									
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																									
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																									
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																									
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %																									
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4																									
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐																									
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : SAS SURBOLEM 64 Bvd de Cambrai 59100 ROUBAIX FRANCE 519087928																									
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre ☐																									
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :																									
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :																									
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																									
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAP																									
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I										Nom et adresse du conseil :															
Cabinet CAIELYS 115/117 rue Nationale 59000 LILLE Tél : 03.2014.55.20																									
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)										Identité du déclarant :															
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :										Date : 25/04/2024 Lieu : LESQUIN Qualité et nom du signataire : Directeur Financier Signature : MERZAK MEDDAH															
N° d'agrément :																									
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :																									

N° 2065 Bis-SD
(2024)

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SA BOULANGER
31122023

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SA BOULANGER**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

51

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits exploitation		148 724 586	148 724 586
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			148 724 586

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		178 655 060
Autres créances clients		3 297 182
CLIENTS FACTURES A ETABL.	2 814 992	
FACT A ETABLIR FOURNISSEURS	482 191	
Autres créances		175 357 877
RISTOURNES A RECEVOIR	171 696 965	
PROV ESCOMPTE DIFFER	1 260 534	
AVOIRS F-G A RECEVOIR	14 975	
AVOIRS FRAIS GENERAUX A RECEVOIR COMPTA	34 372	
PERS. PRODUITS A RECEVOIR	11 063	
S.S AUTRES ORGAN. A RECEVOIR	267 470	
ETAT ET COLLECTIVITES A RECEVO	361 500	
ETAT ET COLLECTIVITES A RECEVOIR - ACT	10 977	
MALI FUSION S/ACTIF CIRCULANT	1 700 021	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		176 754 646
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		115 176 760
FOURN. FACT. NON PARVENUES	115 176 760	
Dettes fiscales et sociales		61 577 885
PROVISION CONGES PAYES	22 812 951	
PROV PARTIC DES SALAIRES	11 172 502	
PROV. SALAIRES A PAYER	4 243 387	
DEPLACEMENTS A PAYER	27 963	
CHARGES CONGES PAYES	8 833 175	
AUTR. CHARG. SOCIAL. A PAYER	2 257 975	
CHARGES/SALAIRES A PAYER	958 133	
SALAIRES TICKETS RESTAURANTS	1 773 943	
ETAT & COLLECT. A PAYER	8 344 538	
ETAT TAXES ENSEIGNES A PAYER	1 144 597	
ETAT TAXES DEPLIANTS A PAYER	8 721	

TABLEAUX FISCAUX GROUPE

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE
COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA BOULANGER

N° SIRET : 34738457002017

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
6 RUE COURTOIS

Néant ☐ *

93505 PANTIN CEDEX

Exercice ouvert le : 01012023

clos le : 31122023

I - REINTEGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E1	46 033 517
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)	E2	57 650 415
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	184 000
TOTAL I	E3	103 867 932

II - DEDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E4	
	E5	55 825 632
Plus-values nettes à long terme	EY	
	E6	
	EZ	1 967 512
	E7	
	E8	
	I9	

III - RESULTAT FISCAL

TOTAL II F1 57 793 144

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	46 074 789	
	Déficit (II-I)	F3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F6		14 777 832
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	31 296 956	
	Déficit	F9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ETAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA BOULANGER

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
6 RUE COURTOIS

93505 PANTIN CEDEX

Exercice ouvert le : 01012023
clos le : 31122023

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	1 967 512
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5	14 777 832
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5 bis	)	M5 ter
Déficits imputés			J9	14 777 832
Déficits reportables			M6	
Déficits nés au titre de l'exercice			H8	
Total des déficits restant à reporter			H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 15 %	A 19 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
I	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs. (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société.)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SA BOULANGER**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : **DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
6 RUE COURTOIS**Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐

(Résultat d'ensemble)

93505 PANTIN CEDEX

SIRET Société intégrée : **34738457002017**Exercice ouvert le : **01012023**clos le : **31122023**Neant * ☐

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et deductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	31 112 956	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies)	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	31 112 956	CY	
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)	CZ	31 112 956	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations							
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et deductions				
	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%		
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1		A1		C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5		A2		C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9		A3		D1	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY		A4		DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2		A5		D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6		A6		D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA		A7		EB	EC
SOUS-TOTAL	BS	ED	EE		A8		EF	EG
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR				A9			
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %		B7					B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%			B5					B4

C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RESULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION
DU RESULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SA BOULANGER**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
6 RUE COURTOIS

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐
(résultat d'ensemble)

93505 PANTIN CEDEX

SIRET Société intégrée : **34738457002017**Exercice ouvert le : **01012023**clos le : **31122023**Néant * ☒

A - RESULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA		FB	
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019		FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ	
Autres régularisations (à détailler)		FG		FH	
TOTAL		FK		FL	
BENEFICE (2) FK - FL DEFICIT FL - FK		FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations						
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (1)			F6		GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3	
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7	
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19%	GE			GJ			
Total Plus-values (1) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15%		E8			E6		
Total Plus-values (1) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0%			E7			E5	

(1) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 c du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RESULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DEFICITS ET MOINS-VALUES
ANTERIEURS A L'ENTREE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SA BOULANGER**

N° SIRET : 34738457002017

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
6 RUE COURTOIS

93505 PANTIN CEDEX

Exercice ouvert le : **01012023**clos le : **31122023**Néant * ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			1 967 512
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			1 967 512

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	45 890 789
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	45 890 789

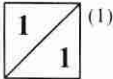
(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotée

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPERATIONS LIEES A DES SOCIETES INTERMEDIAIRES
ET/OU L'ENTITE MERE NON RESIDENTE ET/OU LES SOCIETES ETRANGERES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis
au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	UNITED.B		
SIREN de la société mère :	478613169		
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SA BOULANGER		
SIREN de la société intégrée :	347384570		
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES 6 RUE COURTOIS 93505 PANTIN CEDEX		
Exercice ouvert le : 01012023	clos le : 31122023		
A - RESULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble	Montants déduits du résultat d'ensemble	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²		MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC	MD	
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI		
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML	MO	
TOTAL	MP	MQ	

B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble		Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble	
	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA	ND	NG	NJ
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB	NE	NH	NK
TOTAL	NC	NF	NI	NL

¹ La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP

² Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice

SA BOULANGER

CATELYS

CREDITS IMPOT

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Au titre de l'année civile 2023

Néant

Dénomination de l'entreprise	SA BOULANGER	N° Siren :347384570
Adresse	Avenue de la Motte	59810 LESQUIN

PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	UNITED.B	N° Siren :478613169
Adresse	1 Avenue de la Motte	59810 LESQUIN

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat

513 862

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

CIR - Crédit d'impôt en faveur de la recherche

FAM - Credit d'impôt famille

4 185

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

2069RCI - Mécénat - Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire				Intermédiaire				Valeur de la contrepartie					
		N° SIREN ou RNA	Forme juridique	Désignation	Adresse	Code postal	Ville	Pays	N° SIREN ou RNA	Forme juridique	Désignation	Adresse	Code postal	Ville	Pays
57926,4	03/04/2023	792461520	ASS	ASS CULTURELLE DES	90 Rue Daubenton	59100	ROUBAIX	FRANCE							0
20000	28/02/2023	000000000	ASS	UNHCR	7 Rue Henri Rochefort	75017	PARIS	FRANCE							0
15838	19/01/2023	492566351	ASS	ECOLE DE LA 2eme C	45 Bd Du General Leclerc	59100	ROUBAIX	FRANCE							0
30000	01/01/2023	845250380	ASS	DIVERSIFIEZ VOS TA	32 Rue du Finbourg Poiss	75010	PARIS	FRANCE							0
110543,96	18/12/2023	811018142	ASS	LE SOUFFLE DU NORD	05 Rue d'Amsterdam	59910	BONDUES	FRANCE							0
54944,42	13/06/2023	382872307	FDT	HOPITAUX DE PARIS	13 Rue Scipion	75005	PARIS	FRANCE							0
470296,17	31/12/2023	000000000	FDT	FONDATION BOULANGER	Avenue de la Motte	59810	LESQUIN	FRANCE							0
145338,57	31/12/2023	000000000	FDT	MAISON BOULANGER	Avenue de la Motte	59810	LESQUIN	FRANCE							0
110000	24/03/2023	000000000	ASS	UNHCR	7 Rue Henri Rochefort	75017	PARIS	FRANCE							0

REDUCTION D'IMPOT MECENAT
(Article 238 bis du code général des impôts)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 ou année 2023 ¹

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Dénomination de l'entreprise	SA BOULANGER		
Adresse	Avenue de la Motte	Le HUB	59810 LESQUIN
N° SIREN	347384570		

SOCIETE BENEFICIANT DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES (COCHER LA CASE) ☒

Dénomination de la société mère	S.A. UNITED.B		
Adresse	1 Avenue de la Motte	59810	LESQUIN
N° SIREN	478613169		

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	3 544 018 656	Plafond de prise en compte des versements (20 000 € ou ligne 1 x 5 %) ²	2	17 720 093
----------------------------------	---	---------------	---	---	------------

I- DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT A REDUCTION D'IMPOT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes ³	3	856 437	
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁴	3b		
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c		
• Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁵	3d		
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	856 437	
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 - ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5		

Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6		
Plafonnement des dépenses déductibles au titre de l'article 238 bis AB du CGI [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7		

II - APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS

Plafond utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	856 437	
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9	16 863 657	

¹ Pour les entreprises individuelles.
² Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.
³ Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.
⁴ Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un Etat précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.
Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD
⁵ Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUES AU TITRE D'EXERCICES ANTERIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de prise en compte des vrst.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ⁶	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁷		Excédents imputés ⁸		Excédents restant à imputer ⁹ (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A	16 863 657	10		
N-4		B (A-10)	16 863 657	11		
N-3		C (B-11)	16 863 657	12		
N-2		D (C-12)	16 863 657	13		
N-1		E (D-13)	16 863 657	14		
				15	Total	

IV - DETERMINATION DU MONTANT DE LA REDUCTION D'IMPOT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de prise en compte des versements (reporter ligne 4)	16	856 437
• Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros	17	856 437
• Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros	18	
• Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros ¹⁰	19	
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % ¹¹	21	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d'impôt de l'exercice ¹² [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40 %	23	513 862

Entreprises individuelles: les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés: les montants déterminés ligne 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 3b et 23 sur le relevé de solde n° 2572-SD

V - REPARTITION DE LA REDUCTION D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES DE LA SOCIETES DE PERSONNES (OU ASSIMILES) ¹³

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part de la réduction d'impôt
Total		

VI- UTILISATION DE LA REDUCTION D'IMPOT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (<i>Report du montant porté ligne 23</i>)	25	513 862
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (<i>montant case 24 - montant case 25 si case 24 > case 25</i>).	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (<i>montant case 25 - montant case 24 si case 25 > case 24</i>)	27	513 862

⁶ Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

⁹ Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante

Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

11. Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

¹² Montant à reporter sur la déclaration n°2069-RCI-SD

¹³ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 165 du CGI peuvent faire valoir leur part dans la réduction d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de cette réduction d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

VII - SUIVI DE LA REDUCTION D'IMPOT POUR DETERMINER LE MONTANT A REPORTER SUR LA DECLARATION N° 2042-C-PRO
(à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)

SITUATION AU TITRE DE L'ANNEE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 ¹⁴	28	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	29	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 28 - ligne 29)	30	

REPARTITION DE LA REDUCTION D'IMPOT NON UTILISEE EN N-1 SELON L'ANNEE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine 1	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 ¹⁵ 2	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N ¹⁶ (colonne 1 - colonne 2) 3
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 ¹⁷		TOTAL	31
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année (montant ligne 23 + montant ligne 31) ¹⁸			32

¹⁴ Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

¹⁵ Reporter le montant indiquée ligne 29, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

¹⁶ Ce montant sera reporté en colonne 1 lors du calcul de ce suivi au titre de l'année suivante.

¹⁷ Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 28.

¹⁸ Ce montant sera à reporter à la ligne 28 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

Certifié Conforme à l'original par le DIRECTEUR GENERAL

BOULANGER
SA AU CAPITAL DE 40 611 564 Euros
SIEGE SOCIAL : 1, AVENUE DE LA MOTTE - LESQUIN 59810

347 384 570 RCS LILLE METROPOLE

Signé par :
Emilie SOLER
129A3CC561FC4CA

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

À titre ordinaire

- lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2023 ;
- examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 ;
- affectation du résultat ;
- quitus aux Administrateurs ;
- constat de la démission d'Administrateurs ;
- ratification de la cooptation d'un Administrateur ;
- autorisation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du code de commerce ;
- rémunération de l'activité des Administrateurs ;
- questions diverses : point sur la marche des affaires ;
- pouvoir pour les formalités.

Les Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toute précision et tout renseignement complémentaire qui pourrait vous apparaître opportun.

Au présent rapport est joint un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que la réglementation le prévoit.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE & PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

. Activité.

Au 31 décembre 2023 la société compte 178 magasins à enseigne BOULANGER et 11 magasins à enseigne LE COMPTOIR BOULANGER.

Sur l'exercice 2023, la société a procédé à l'ouverture de 3 magasins et au transfert de 3 magasins existants.

Le développement avec BOULANGER FRANCHISE s'est poursuivi avec l'ouverture, en 2023, de 8 magasins franchisés, ce qui porte à 41 le nombre de magasins en franchise au 31 décembre 2023.

. Présentation des comptes.

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2023 s'établit à 3 544 018 656 Euros contre 3 568 003 450 Euros l'exercice précédent, soit une régression de 0,67%.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 3 651 772 856 Euros et les charges d'exploitation s'établissent à 3 597 871 589 Euros, le résultat d'exploitation est ainsi bénéficiaire et s'élève à 53 901 267 Euros.

Le résultat financier est de 14 873 769 Euros.

Le résultat net est en régression et présente un bénéfice de 46 033 517 Euros contre 75 896 294 Euros en 2022.

Vous trouverez en annexe, et en conformité avec l'article R 225-102 du Code de Commerce, le tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

. Contexte International et répercussions.

Le contexte international a été à nouveau très perturbé durant l'année 2023, conflit en Ukraine, au Moyen Orient... Ne disposant pas d'implantation commerciale dans ces zones, la société n'a pas été directement impactée.

Cependant, les répercussions de ces conflits sur les prix des matières premières, de l'énergie, des transports, ont généré une très forte inflation en France. Celle-ci a directement impacté notre chiffre d'affaires (contraction du marché de l'électrodomestique), mais également nos frais de fonctionnement (coûts salariaux, énergie, loyers...).

II - EVENEMENTS JURIDIQUES IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE A ETE ETABLI LE PRESENT RAPPORT

La gouvernance de la Société a fait l'objet de modifications en date du 7 mars 2024, à l'occasion du Conseil d'Administration. Ainsi il a été décidé que la direction générale ne serait plus exercée par le Président du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, Monsieur Etienne HUREZ a démissionné de son mandat de Président du Conseil d'Administration et le Conseil a nommé Monsieur Christian DE BRONAC en qualité de Président du Conseil d'Administration.

De même, Monsieur Etienne HUREZ a démissionné de son mandat de Directeur Général et le Conseil a nommé Madame Emilie SOLERI en qualité de Directeur Général.

III - METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation définies par le Plan Comptable Général.

Aucune modification significative n'a été apportée par rapport à l'an dernier.

IV – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il est précisé en application de l'article L232-1 du Code de Commerce que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

V – ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES

La Société poursuit son développement et la consolidation de sa rentabilité notamment par une amélioration de la marge et une politique de différenciation pour mieux satisfaire les clients.

VI – PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-2 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations sur la politique de prévention du risque d'accident technologique, sur la couverture de responsabilité civile de la Société et sur les moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique :

NEANT.

VII - SUCCURSALES

La liste des succursales de la Société est produite en annexe.

VIII - FILIALES ET PARTICIPATIONS

A la clôture de l'exercice 2023, la Société et ses filiales détenaient une participation majoritaire, directe ou indirecte, dans les sociétés suivantes :

Forme juridique	Dénomination	Capital Social en Euros	Participation	Valeur brute participation en Euros	Résultat 31.12.2023 en Euros
SA	BOULANGER FRANCE	37 000	99,9%	70 430	(987)
SCI	DE MERIGNAC	160	99,98%	160	5 903 197
SCI	ATOUT PARC	100	99%	504 394	1 274 295
SCI	OLIVEA	1 000	99,90%	665 104	(33 763)
SCI	CYCAS	1 000	99,90%	1 302 407	(51 006)
SCI	TECHNOCITE	1 000	99 %	990	(1 073)
SAS	BOULANGER FRANCHISE	3 000 000	100%	13 211 085	2 280 590
SAS	DOMEX		100%	50 000	152 705
SCI	IMMEXCO		99,80%	9 980	111 160
SCI	BGECF		100%	77	700 712
SCI	PORNICIMMO		65%	6 500	9 952
SAS	TUB VIDEO		100%	En Liquidation Judiciaire	
SAS	FLASH		100%	En Liquidation Judiciaire	
SCI	CLAIRE	60 000	99,98%	13 297 783	331 765
SARL étrangère	BOULANGER IBERICA	1 000 000	100%	1 000 000	NC
TOTAL FILIALES				30 118 910	
Participations non consolidées					
SAS	SYNEDIS	1 000 000	9,56%	795 080	NC
SAS	CITEO (ex SREP)	499 440,50	1,07%	5 360	NC
SARL	EXINVEST			20	NC
SCI	COMPAGNIE DES BOULANGER ANGERS	200	50%	100	NC
TOTAL				800 560	
TOTAL PARTICIPATIONS BOULANGER				30 919 470	

a. prise de participation

En date du 22 mars 2023, la société BOULANGER SA a acquis 99,98% du capital de la SCI SCLAIRE, propriétaire des murs du magasin de TOULON.

b. prise de contrôle

NEANT

c. cession de participation

NEANT

d. actions d'auto contrôle

La société ne détient aucune action composant son capital.

IX- AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 46 033 517 Euros que nous vous proposons d'affecter comme suit, la réserve légale étant entièrement dotée :

- Dividende :	46 033 517 Euros
---------------	------------------

TOTAL	46 033 517 Euros
--------------	-------------------------

En conséquence, le dividende distribué au titre de l'exercice 2023 s'élèverait à 46 033 517 Euros, soit la somme de 15,87 Euros environ par action.

Ce dividende pourrait être complété d'une somme de 53 966 483 Euros, prise sur le compte de report à nouveau, pour verser un dividende total de 100 000 000 Euros, soit un dividende total de 34,47 par action. Il sera proposé à l'Assemblée Générale de déléguer au Directeur Général les pouvoirs nécessaires à la fixation de la date de mise en paiement du dividende.

De l'examen des comptes après affectation de ce résultat, il ressort que les capitaux propres de la société resteraient supérieurs à la moitié du capital social. En effet, après cette opération, le compte de report à nouveau présenterait un solde positif de 68 922 282 Euros.

Ce dividende ouvrirait droit au profit des actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France à un abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant, pour les personnes ayant opté pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Il est rappelé en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les distributions de dividendes ayant eu lieu au cours des trois derniers exercices.

Exercice clos au 31.12	Dividendes	Abattement
2020	37,92€	15,17 €
2021	34,47 €	13,79 €
2022	34,47 €	13,79 €

X - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que les salariés ne détiennent aucune participation dans le capital de la Société, le FCP étant actionnaire de la société mère.

XI – DETENTION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

La Société ne détient aucune de ses propres actions.

XII – DEPENSES VISEES A L'ARTICLE 39 ALINEA 4 DU CGI

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 126 467 Euros relatives aux loyers excédentaires des véhicules loués.

XIII - DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS & CLIENTS

En application des dispositions du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

EXERCICE 31.12.2023

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et plus)
Nombre de factures	23 402					18 313
Montant total des factures concernées TTC	255 444 866	13 239 402	4 807 372	357 427	- 262 866	18 141 334
% du montant total des achats de l'exercice TTC	7.1%	0.4%	0.1%	0.0%	0.0%	0.5%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de Factures exclues				842		
Montant total des factures exclues TTC				-		
2 621 651						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		30 jours fin de mois				

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et plus)
Nombre de factures concernées	23 577					1 904
Montant total des factures concernées TTC	31 607 295	12 699 083	1 504 260	385 360	1 029 027	15 617 729
% du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	0,7%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de Factures exclues						1 134
Montant total des factures exclues TTC						533 255
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de	30 jours fin de mois					

EXERCICE 31.12.2022

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et plus)
Nombre de factures concernées	23 402					18 313
Montant total des factures concernées TTC	185 979 941	8 577 105	6 822 743	454 894	217 744	16 072 486
% du montant total des achats de l'exercice TTC	5,1%	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%	0,4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de Factures exclues						845
Montant total des factures exclues TTC						3 198 106
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours fin de mois					

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et plus)
Nombre de factures concernées	28 848					1 644
Montant total des factures concernées TTC	38 974 471	3 497 510	3 001 208	313 664	1 294 932	8 107 313
% du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	0,9%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de Factures exclues						1 130
Montant total des factures exclues TTC						498 996
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours fin de mois					

XIV – REMUNERATION DE L'ACTIVITE DES ADMINISTRATEURS / JETONS DE PRESENCE

Il vous est proposé un montant de 150 000 Euros pour la rémunération de l'activité des Administrateurs pour l'exercice 2024. Nous vous rappelons que cette somme constitue une enveloppe que le Conseil n'est pas tenu de consommer en totalité.

XV – IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En application des dispositions de l'article L225-102-1 alinéa 1 et 2 du Code de Commerce, nous vous précisons que les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société incluant les conséquences sur le changement climatique de l'activité et de l'usage des biens et services que notre Société produit, ainsi que ses engagements dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités et en faveur de l'économie circulaire, sont traitées dans la Déclaration de Performance Extra Financière portée par United.b SA, la société mère de notre société.

Les résolutions que nous soumettons à votre vote sont conformes à nos propositions ; nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien accorder à vos administrateurs quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Le Président du Conseil d'Administration



Certifié Conforme à l'original par le DIRECTEUR GENERAL

BOULANGER

SA AU CAPITAL DE 40 611 564 Euros
SIEGE SOCIAL : LE HUB – 1 AVENUE DE LA MOTTE
59810 LESQUIN

347 384 570 RCS LILLE METROPOLE

Signé par :

Emilie SOLERI

129A3CC561FC4CA...

CERTIFIÉ CONFORMÉ
A L'ORIGINAL

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 avril 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
LE SEIZE AVRIL,
A NEUF HEURES.

Les Actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au magasin BOULANGER de LILLE, 52 rue Esquermoise, sur la convocation en date du 29 mars 2024 qui leur a été faite par le Conseil d'Administration.

Il a été fait le point sur les présences et chacun des membres de l'Assemblée s'est identifié en ouverture de la réunion.

Monsieur Christian DE BRONAC, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Etienne HUREZ représentant l'actionnaire ayant le plus grand nombre de titres donnant droit de vote, il est désigné scrutateur.

Madame Emilie CIMENTI est désignée Secrétaire de séance par les membres du bureau.

Le bureau, ainsi constitué, certifie que le quorum requis par la loi et les statuts est atteint. L'Assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président constate également que :

· Sont présents / absents & excusés :

Commissaires aux Comptes	Convoqué par	Présent	Absent & Excusé
EY AUDIT SAS, Représenté par Sandrine LEDEZ	LRAR en date du 29 mars 2024	X	
PWC AUDIT SAS, Représenté par Nicolas WILFART	LRAR en date du 29 mars 2024	X	

· Sont présents / absents & excusés :

Représentants du Comité Social et Economique Central	Convoqué par	Présent	Absent & Excusé
Madame Evelyne DESCAMPS	Lettre en date du 29 mars 2024		X
Monsieur Vincent VERBRUGGHE	Lettre en date du 29 mars 2024		X
Monsieur Daniel KESSLER	Lettre en date du 29 mars 2024		X
Monsieur Stéphane SOURDET	Lettre en date du 29 mars 2024	X	

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires les documents prévus par la loi.

Monsieur le Président déclare que les comptes sociaux, le rapport de gestion et le projet de résolutions ont été tenus à la disposition des associés au siège social à compter de la convocation et que les rapports des commissaires aux comptes ont été tenus à leur disposition à compter du 12 avril 2024, les Associés ayant renoncé (i) à leur droit de communication prévu à l'article R225-83 al 6 du Code de Commerce et (ii) à s'opposer à la tenue de l'assemblée générale. Les Associés lui donnent acte de cette déclaration.

Puis, Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

À titre ordinaire

- lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2023 ;
- examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 ;
- affectation du résultat ;
- quitus aux Administrateurs ;
- constat de la démission d'Administrateurs ;
- ratification de la cooptation d'un Administrateur ;
- autorisation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du code de commerce ;
- rémunération de l'activité des Administrateurs ;
- questions diverses : point sur la marche des affaires ;
- pouvoir pour les formalités.

∞ ∞ ∞ ∞ ∞

Monsieur le Président donne lecture à l'Assemblée des rapports du Conseil d'Administration et des rapports de Commissariat.

Puis, Monsieur le Président ouvre la discussion. Le Président répond aux questions et donne des précisions complémentaires puis, les Actionnaires s'étant déclarés suffisamment informés, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après présentation des rapports du Conseil d'Administration et lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels ainsi que le bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 46 033 517 Euros.

Vote pour : *Unanimité*
Vote contre : *—*
Abstention : *—*

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance de la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

En dividendes	46 033 517 Euros
TOTAL	46 033 517 Euros

En conséquence, le dividende distribué au titre de l'exercice 2023 s'élève à 46 033 517 Euros, soit la somme de 15,87 Euros environ par action.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président du Conseil d'Administration, délègue au Directeur Général les pouvoirs nécessaires à la fixation de la date de mise en paiement de ce dividende.

Ce dividende est complété d'une somme de 53 966 483 Euros, prise sur le compte de report à nouveau bénéficiaire pour verser un dividende total de 100 000 000 Euros aux Actionnaires, soit la somme de 34,47 Euros environ par action.

Après cette opération, le compte de report à nouveau est toujours bénéficiaire pour une somme de 68 922 282 Euros et la société présente des capitaux propres positifs et d'un montant au moins égal à la moitié du capital social.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dividendes par action mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que l'abattement correspondant a été le suivant :

	Dividendes	Abattement
2020	37,92 €	15,17 €
2021	34,47 €	13,79 €
2022	34,47 €	13,79 €

Vote pour : *Unanimité*
 Vote contre : *—*
 Abstention : *—*

TROISIEME RESOLUTION : QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

Vote pour : *Unanimité*
 Vote contre : *—*
 Abstention : *—*

QUATRIEME RESOLUTION : CONSTAT DE LA DEMISSION D'ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance de la volonté de Madame Emilie SOLERI et de Monsieur Etienne HUREZ de démissionner de leurs mandats d'Administrateur, en prend acte et les remercie pour leur action au sein du Conseil et leur accompagnement de la Société.

Il n'est pas procédé à la nomination d'administrateur en suite de ces démissions.

Vote pour : *Unanimité*
 Vote contre : *—*
 Abstention : *—*

CINQUIEME RESOLUTION : RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la cooptation par le Conseil lors de sa séance du 7 mars 2024 de Monsieur Christian DE BRONAC en qualité d'administrateur, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Eric COURTEILLE démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ratifie la nomination de Monsieur Christian DE BRONAC en qualité d'Administrateur.

Vote pour : *Unanimité*
 Vote contre : *—*
 Abstention : *—*

SIXIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, déclare approuver les termes de ce rapport et les conventions qui y sont énoncées.

Vote pour : Unanimité
Vote contre : —
Abstention : —

SEPTIEME RESOLUTION : REMUNERATION DE L'ACTIVITE DES ADMINISTRATEURS

Depuis la loi Pacte, la notion de jetons de présence a été supprimée et remplacée par celle de rémunération de l'activité des Administrateurs.

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant de l'enveloppe de rémunération des administrateurs à cent ^{cinquante} mille euros (150 000) € par exercice.

Vote pour : Unanimité
Vote contre : —
Abstention : —

HUITIEME RESOLUTION : QUESTIONS DIVERSES - POINT SUR LA MARCHÉ DES AFFAIRES

L'Assemblée Générale, en tant que de besoin, donne acte au Directeur Général de l'information faite sur la marche des affaires en début de séance et des informations reprises dans le rapport de gestion.

Vote pour : Unanimité
Vote contre : —
Abstention : —

NEUVIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

Vote pour : Unanimité
Vote contre : —
Abstention : —

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par les membres du bureau.

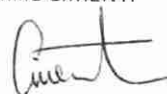
Le Président

Christian DE BRONAC



Le Secrétaire

Emilie CIMENTI



Certifié Conforme à l'original par le DIRECTEUR GENERAL



Signé par :
Emilie SOLER
129A3CC561FC4CA...

BOULANGER SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2.510.460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S Nanterre

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

BOULANGER SA
AV DE LA MOTTE
59810 LESQUIN

A l'Assemblée générale de la société Boulanger SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOULANGER SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

BOULANGER SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de garantie, tels que décrits dans le paragraphe 6. « Provisions pour risques et charges » de la note II. « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à vérifier les calculs effectués par votre société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné le bien-fondé de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

BOULANGER SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023 - Page 3

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

BOULANGER SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023 - Page 4

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Lille, le 12 avril 2024

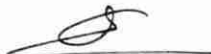
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Wilfart

ERNST & YOUNG Audit



Sandrine LEDEZ

(1) BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise		SA BOULANGER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise		Avenue de la Motte		59810 LESQUIN		Durée de l'exercice précédent *		
Numéro SIRET *		3 4 7 3 8 4 5 7 0 0 2 0 1 7				Néant ☐ *		
				Exercice N, clos le		N-1		
				31/12/2023		31/12/2022		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	20 020 083	AI	10 289 982	9 730 101	9 730 101
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	141 531 729	AK	104 414 133	37 117 596	48 402 961
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	16 027 245	AO		16 027 245	15 533 084
		Constructions	AP	102 272 238	AP	79 428 828	22 843 410	23 336 201
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 459 392	AS	10 366 182	1 093 210	980 892
		Autres immobilisations corporelles	AT	370 635 131	AU	279 519 890	91 115 241	88 591 016
		Immobilisations en cours	AV	2 939 968	AW		2 939 968	8 272 076
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	31 517 914	CV	1 967 512	29 550 402	15 587 619
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF	1 185 126	BG		1 185 126	1 185 126	
Autres immobilisations financières *		BH	5 701 488	BI		5 701 488	5 453 103	
TOTAL (II)		BJ	703 290 313	BK	485 986 526	217 303 787	217 072 178	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BN			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	422 649 033	BU	5 914 103	416 734 930	410 301 785
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	9 425 141	BW		9 425 141	7 153 340
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	50 688 375	BY	350 865	50 337 510	50 430 961
		Autres créances (3)	BZ	348 389 031	CA	2 822 066	345 566 965	482 940 209
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	45 384 336	CG		45 384 336	29 326 129	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	26 333 057	CI		26 333 057	15 485 478	
TOTAL (III)		CJ	902 868 973	CK	9 087 034	893 781 939	995 637 902	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 606 159 286	IA	495 073 560	1 111 085 726	1 212 710 081	
	Renvois : (1) Dont droit au bail	8 035 380	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	1 185 126	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER			Néant ☐			
			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 611 564)		DA	40 611 564	40 611 564	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	12 700 766	12 700 766	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	4 061 157	4 061 157	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG			
	Report à nouveau		DH	122 888 765	146 992 471	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	46 033 517	75 896 294	
	Subventions d'investissement		DJ	1 603 708		
Provisions réglementées *		DK	28 341 931	27 028 422		
TOTAL (I)		DL	256 241 408	307 290 674		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	55 835 264	58 533 197	
	Provisions pour charges		DQ	2 980 857	6 205 016	
	TOTAL (III)		DR	58 816 121	64 738 213	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	20 136 467	27 848 377	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	33 640 346	27 540 511	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	41 904 248	40 194 708	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	431 815 256	464 186 629	
	Dettes fiscales et sociales		DY	105 083 223	106 894 455	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	4 125 990	3 644 403	
	Autres dettes		EA	10 598 081	9 436 291	
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)		EB	148 724 586	160 935 821	
TOTAL (IV)		EC	796 028 197	840 681 194		
Ecart de conversion passif * (V)		ED				
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	1 111 085 726	1 212 710 081		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
			1D			
			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	737 957 718	794 255 018	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		20 712 881	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(3) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER		Néant ☐					
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 234 899 764	FB	1 162 746	FC	3 236 062 511
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF	40 125
		FG	307 956 145	FH		FI	307 956 145
		FJ	3 542 855 909	FK	1 162 746	FL	3 544 018 656
	Chiffres d'affaires nets*						3 568 003 450
	Production stockée *						
	Production immobilisée *						
	Subventions d'exploitation						4 430 545
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						110 102 229
	Autres produits (I) (11)						6 282 057
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 651 772 856
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 586 014 209
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(6 340 226)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	515 825 352
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	35 383 184
	Salaires et traitements *					FY	264 983 680
	Charges sociales (10)					FZ	109 131 738
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	45 384 258
						GB	
						GC	8 243 265
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	36 666 925
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	2 579 204
	Autres charges (12)					GF	3 597 871 589
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GH	7 408 135
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GI	99 344
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GJ	5 586 839
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	10 148 267
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	1 600 474
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	3 569
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	17 339 149
	Total des produits financiers (V)						11 605 104
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 459 157
	Différences négatives de change					GS	6 224
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	2 465 380
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	14 873 769
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	76 083 826
							97 428 795

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER				Néant ☐ *																	
		Exercice N		Exercice N-1																	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 610 515	6 222 352																	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	393 842	547 821																	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	11 378 110	7 769 699																	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 382 467	14 539 873																	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	887 887	2 113 380																	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 740 131	610 180																	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	16 635 730	9 827 650																	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25 263 748	12 551 210																	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 881 281)	1 988 663																	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	11 319 651	14 614 319																	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 849 377	8 906 845																	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 690 902 606	3 721 132 217																	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 644 869 089	3 645 235 923																	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	46 033 517	75 896 294																	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	1 026 925	990 534																	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	5 336 973	5 388 655																	
		HP	2 155																		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	6 673 054	4 081 398																	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH	1 308 673	2 645 202																	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	5 472 219	2 014 353																	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IK	852 725	42 280																	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HX	856 437	1 278 221																	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC																			
	(9) Dont transferts de charges	RD																			
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A1	46 269 009	50 661 130																	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2																			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	5 316 795	4 426 541																	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9	A4	290 674	268 124																	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>25 263 748</td> <td>14 382 467</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	25 263 748	14 382 467				
	Exercice N																				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	25 263 748	14 382 467																			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs</td> <td>1 308 673</td> <td>5 336 973</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs					Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	1 308 673	5 336 973					
Exercice N																					
Charges antérieures	Produits antérieurs																				
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	1 308 673	5 336 973																			

S.A.BOULANGER

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 111 085 726 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche des produits pour 3 690 902 605 € et des charges pour 3 644 869 089 €, dégageant ainsi un résultat net de 46 033 516 €.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023. Il a une durée de 12 mois.

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contexte international et répercussions au niveau national

Le contexte international a été à nouveau très perturbé durant l'année 2023, conflit en Ukraine, au moyen Orient... Ne disposant pas d'implantation commerciale dans ces zones, la société n'a pas été directement impactée.

Cependant, les répercussions de ces conflits sur les prix des matières premières, de l'énergie, des transports, ont généré une très forte inflation en France. Celle-ci a directement impacté notre chiffre d'affaires (contraction du marché de l'électrodomestique), mais également nos frais de fonctionnement (coûts salariaux, énergie, loyers...).

Ouvertures et fermetures de magasins

Après plusieurs années de très forte croissance, le rythme de développement du réseau est stabilisé :

- Ouverture de 3 magasins intégrés, transfert de 3 autres, fermeture de 3 points de vente (formats comptoirs).
- Poursuite du développement de la franchise avec l'ouverture de 8 nouveaux magasins.

Rachat de société

Nous avons procédé en 2023 à l'acquisition de la SCI Claire, par le biais d'un prêt intragroupe.

Autres faits marquants

Le contexte économique nous a conduit à faire une relecture de la valeur de différents actifs. À la suite de ces travaux, nous avons comptabilisé des dépréciations exceptionnelles sur plusieurs magasins, ainsi que passé en perte des immobilisations incorporelles liées à des projets informatiques. Ces éléments, ainsi que les fermetures de magasins, expliquent l'importance du résultat exceptionnel négatif.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX ET REMARQUES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices. La société applique notamment :
 - Les dispositions du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs,
 - Les dispositions du règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

Le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général est sans incidence significative sur les comptes de la société. Les méthodes comptables appliquées

S.A.BOULANGER

pour établir cet arrêté sont identiques à celles appliquées dans le cadre de la clôture annuelle au 31 décembre 2022.

Aucun changement de méthode ou de réglementation n'a été pratiqué avec une incidence sur les résultats ou les capitaux propres des exercices précédents.

METHODES COMPTABLES**1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les fonds commerciaux figurent au bilan à leur valeur d'origine ou à leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976), et n'ont pas été amortis.

Les fonds créés après 1976 n'apparaissent pas au bilan.

Les logiciels informatiques sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité de 3 ans.

Détail des droits au bail et fonds commerciaux

SITE (€)	DATE DE MISE EN SERVICE	VALEUR D'ACQUISITION
DROIT AU BAIL		
CAMBRAI	01/01/1995	24,239.39
DOUAI	01/01/1995	41,313.68
BELFORT	09/10/2000	114,336.76
NIORT	23/12/2013	250,000.00
PARIS-OPERA	21/10/2015	3,004,200.00
PARIS-BAUGRENELLE	01/01/2016	533,573.53
VITROLLES	01/01/1990	47,716.54
BOURG EN BRESSE	16/08/2017	90,000.00
PARIS Italie 2	30/11/2017	200,000.00
ROUEN	27/04/2018	450,000.00
PARIS PASSY	22/03/2019	500,000.00
TOULON (CUISINE)	01/01/2020	380,000.00
STRASBOURG CENTRE VILLE	28/07/2021	625,000.00
LILLE ESQUERMOISE	22/09/2021	1,675,000.00
RENNES COMPTOIR	01/12/2021	100,000.00
SOUS/TOTAL		8,035,379.90
FONDS COMMERCIAUX		
ROANNE	01/01/1995	69,688.41
DISTRIBUTION ANTENNE SERVICE	01/01/1995	137,345.89
LIMONEST	01/01/1995	103,665.33
VANNES	31/08/1994	183,701.07
ST BRIEUC	31/08/1994	45,734.71
LE MANS	01/01/2001	830,847.14
PLAN DE CAMPAGNE	01/01/2005	162,756.81
PARIS-BAUGRENELLE	01/01/2016	60,979.61
PARIS PASSY	22/03/2019	100,000.00
MERIGNAC	01/01/2014	1.00
MONTMARTRE	26/08/2019	1.00
SOUS/TOTAL		1,694,720.97
TOTAL		9,730,100.87

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

S.A.BOULANGER

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (composants) sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée réelle d'utilisation, en moyenne elles s'établissent comme suit :

Gros-œuvre, charpentes, ossatures, bardage métallique	25 ans
Couverture, isolation	20 ans
VRD, espaces verts	15 ans
Étanchéité, portes, volets, serrures	10 ans
Peintures extérieures, menuiserie alu, vitres, portes automatiques	8 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Le mode d'amortissement linéaire a été retenu.

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

La dotation aux amortissements dérogatoires sur l'exercice est de 7 267 K€, et la reprise sur amortissements dérogatoires est de 5 954 K€.

Au 31/12/2023, la provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 28 342 K€.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation chaque fois que les événements ou changements significatifs de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Pour la réalisation de ces tests, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'UGT retenue par la société est le magasin. Les actifs de support sont réalloués aux UGT.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif de l'UGT à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés sur la base des budgets établis sur 3 ans assortis d'une valeur terminale par application d'un taux de croissance constant.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des actifs de l'UGT excède la valeur recouvrable calculée. Elles sont comptabilisées en charges dans le résultat exceptionnel.

Au 31 décembre 2023, une provision pour dépréciation d'un montant de 9 177 K€ est comptabilisée dans les comptes.

S.A.BOULANGER**3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation est constatée lorsque la valeur des titres est inférieure à la quote-part de situation nette de la société et que les perspectives à 3 ans ne permettent pas de revenir à une situation positive.

Au 31 décembre 2023, une provision pour dépréciation d'un montant de 1 968 K€ est comptabilisée dans les comptes.

4. STOCKS

Les stocks sont évalués au dernier Prix d'Achat. Considérant la rotation rapide des stocks et leur caractère déflationniste, la valeur nette obtenue est similaire à celle qui aurait résulté de l'application de la méthode FIFO.

Aux termes de l'article 321-19 du règlement n°99-03 du CRC relatif au Plan Comptable Général et conformément à la première application du Règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004, la valorisation de stocks incorpore le taux d'escompte et le transport sur achat jusqu'au magasin et ce depuis le 1er janvier 2005.

Les dépréciations correspondent à la perte de valeur des stocks défraichis et aux valeurs des stocks décotés calculées par ligne de produits selon l'ancienneté des produits.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les dépréciations sont obtenues en appliquant aux références en stock les taux de perte réelle historiquement constatés. Ces taux sont connus selon l'analyse de l'écoulement des références en stock aux clôtures précédentes pour lesquelles les 24 mois de ventes suivants sont pleinement connus. La somme des marges sur ventes cumulées négatives des références est ramenée à la valeur en stock de leur groupe de marchandise d'appartenance.

Cette analyse se réalise selon l'ancienneté des produits connue grâce à la date de dernière réception.

Au 31/12/2023, la valeur nette des stocks se décompose comme suit :

en K€	31/12/2023	31/12/2022
Valeur Brute		
Marchandises	421 435	414 776
Cuisines	1 214	1 533
Total	422 649	416 309
Dépréciation		
Marchandises	5 625	5 795
Cuisines	325	212
Total	5 950	6 007
Valeur Nette		
Marchandises	415 810	408 981
Cuisines	889	1 321
Total	416 699	410 302

5. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leurs valeurs nominales.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, aucune dépréciation sur les créances clients n'est comptabilisée en fonction du retard des règlements.

S.A.BOULANGER

Seules les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation selon l'ancienneté de la créance et le risque encouru.

6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

Provision pour garantie

Certaines marchandises sont assorties d'une garantie d'une durée maximale de 36 mois (60 mois pour certains accessoires). Pour ces produits, une provision pour garantie est constatée lors de la vente. Depuis le 1^{er} janvier 2017, cette provision est calculée sur la base

- des coûts de garantie historiquement constatés par ligne de métier
- du CA réalisé et restant à garantir à la clôture
- de la probabilité de survenance des coûts de réparations

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2017, un retraitement est opéré pour ne déduire du résultat fiscal qu'une quote-part de cette provision. La partie non déductible correspond principalement aux frais de main d'œuvre et frais généraux des magasins et des centres de réparation.

7. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients.

8. NOTION DE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

9. IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est membre de l'intégration fiscale du groupe United.b. La société tête de groupe de l'intégration fiscale United.b SA, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent l'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère.

S.A. BOULANGER**III. NOTES SUR LE BILAN****1. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS**

SOCIETES	CAPITAL	Capitaux propres autres que le capital	Quote part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (Provision)	RESULTAT NET	CHIFFRE D'AFFAIRES NET
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication.						
FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Société)						
SCI CYCAS Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	1 000	-51 006	99,90%	1302407 (1 302 407)	-51 006	
SCI OLIVEA Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	1 000	-33 763	99,90%	665 104 (665 104)	-33 763	
SCI ATOUT PARC Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	100	1 241 432	99,00%	504 394	1 274 295	2 663 983
SCI MERIGNAC Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	160	5 910 850	99,9875%	160	5 903 197	7 020 006
BOULANGER France SA Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	37 000	-6 456	99,9%	70 430	-987	
SCI TECHNOCITE Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	1 000	-73	99,0%	990	-1 073	
SCI CLAIRE Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	60 000	331 765	99,99%	13 962 783	331 765	558 019
BOULANGER FRANCHISE SAS 165 Avenue du bois de la pie - Bat C 95700 ROISSY EN France	3 000 000	2 280 590	100,0%	13 211 085	2 280 590	181 936 098
C. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX concernant les autres filiales et participations						
FILIALES						
Participations françaises				800 560		
Participations Boulanger Espagne				1 000 000		

2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique est représentée principalement par les dépôts et cautionnements.

S.A.BOULANGER**3. PRODUITS A RECEVOIR**

en K€	2023	2022
Clients - Factures à établir	3 297	3 347
Ristournes à recevoir	182 432	179 643
Personnel	11	15
Organismes sociaux	267	267
Etat	372	1 383
Assurances - Indemnités à recevoir	-	59
Total	186 379	184 714

4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

en K€	2023	2022
Marchandises facturées non reçues		13
Honoraires	464	369
Locations mobilières, immobilières et charges locatives	13 678	8 924
Entretien matériel informatique	3 824	3 475
Location matériel informatique	523	262
Publicité	1 572	368
Droit d'entrée	52	52
RRRO Obtenus	3 647	
Divers autres	2 573	2 022
Total	26 333	15 485

5. CHARGES A PAYER

en K€	2023	2022
Intérêts courus		
Intérêts / Participation		
Fournisseurs - Factures non parvenues	115 177	141 085
Congés payés	22 813	22 620
Participation des salariés	11 173	14 614
Salaires à payer	4 243	2 628
Déplacements à payer	28	26
Organismes sociaux - Charges à payer	13 823	14 262
Etat - Charges à payer	9 499	8 636
RRR à accorder		
Total	176 756	203 871

6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance représentent la quote-part des ventes de contrats d'extension de garantie non définitivement acquise au titre de l'exercice, compte tenu des risques de mise en œuvre de ces garanties dans le temps.

Sur la vente des extensions de garantie, 15% sont constatés en résultat à la signature pour couvrir les frais de commercialisation. Le solde est comptabilisé en produit constaté d'avance pour 132,4 M€ et est repris linéairement en résultat sur la durée du contrat.

S.A.BOULANGER

Au 31/12/2023, les PCA représentent 148,7 M€.

7. FONDS PROPRES

Capital Social	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale (€)	TOTAL (€)
Au 1er janvier 2023	2,900,826	14	40,611,564
Augmentations			-
Diminutions			-
Au 31 décembre 2023	2,900,826	14	40,611,564

Les fonds propres passent de 307 291 K€ à 256 241 K€ soit une diminution de 51 049 K€.
Cette variation s'analyse comme suit :

(en K€)	2022	Affectation Résultat	Dividendes	Diminution	Augmentation	2023
CAPITAL	40,612					40,612
PRIMES D'EMISSIONS	12,701					12,701
RESERVE LEGALE	4,061					4,061
AUTRES RESERVES	-					-
REPORT A NOUVEAU	146,992	75,896	- 100,000			122,888
RESULTAT	75,896	- 75,896			46,034	46,034
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					1,604	1,604
PROV REGLEMENTEES	27,028			- 5,954	7,267	28,341
TOTAL	307,290	-	- 100,000	- 5,954	54,905	256,241

Les provisions réglementées sont représentées par la provision pour amortissements dérogatoires.

8. PROVISIONS**Provisions Litiges**

Les provisions litiges, couvrant des risques nés de litiges avec des tiers, s'élèvent au 31 décembre 2023 à 9397 K€.

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2 289 K€.

Provision Garantie

Les provisions Garantie s'élèvent à 44 149 K€ au 31 décembre 2023 contre 45 528 K€ au 31 décembre 2022.

Méthode de calcul de la provision des points Club / Club+

Le programme de fidélité Carte Partenaire a été refondu et renommé en 2022, devenant Club / Club+

La provision reste déterminée en utilisant les paramètres suivants :

Stock de points acquis et encore valables incluant les chèques émis en fin d'année

Taux d'utilisation obtenu à partir de l'observation de données historiques ajustées de l'expérience de la société. Ce taux moyen s'établit à 38% au 31/12/2023.

Coût pour la société obtenu en retirant à la valeur faciale des points la TVA et la marge moyenne constatée.

La provision s'élève à 2 945 K€ en 2023 contre 6 165 K€ en 2022.

Une procédure est en cours devant l'Autorité de la concurrence, impliquant solidairement les sociétés United.b S.A et Boulanger S.A. La société n'a pas comptabilisé de provision considérant qu'elle dispose d'arguments solides et que la procédure n'est pas suffisamment avancée pour permettre une estimation fiable d'éventuelles conséquences financières.

S.A.BOULANGER**9. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES**

En 2021, la société a contracté 2 emprunts pour des valeurs nominales de 8 230K€ et 100K€, correspondant au rachat d'un magasin et au financement de panneaux solaires.

En 2023, la société a contracté 2 emprunts pour des valeurs nominales de 13,3 M€ et 2,5 M€ correspondant au financement du rachat de la SCI Claire, et à un prêt en compte courant à la SCI Compagnie des Boulangers Angers.

Au 31/12/2023, le montant de la dette financière s'élève à 20 136 K€.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Détail du résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de la société se compose principalement comme suit :

- Variation des provisions réglementées : charge nette de -1 313 K€
- Variation des provisions pour risques et charges : charge nette de -565 K€
- Dédits sur vente : produit net de 1 563 K€
- Moins-value sur cession d'actifs immobilisés : charge nette de 7 522 K€
- Variation des provisions exceptionnelles sur immobilisations : charge nette de 3 379 K€
- Autres charges et produits exceptionnels (pénalités, amendes et autres) : produit net de 335 K€

Détail des transferts de charges

Les transferts de charges au 31/12/2023 correspondent principalement aux extensions de garanties pour 46,3M€.

V. AUTRES INFORMATIONS**1. EFFECTIF au 31/12**

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
Ouvriers/employés	7,047	7,286
Agents maîtrise	246	261
Cadres	1,385	1,423
TOTAL	8,678	8,970

2. TABLEAU DE REPARTITION DE L'IMPOT

Répartition (K€)	Résultat comptable avant impôt	Impôt théorique	Impôt théorique / différence fiscal comptables	Impôt théorique retraité	Crédit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant avant impôt	76 084	19 590	757	20 347	518	56 255
Résultat exceptionnel	- 10 831	2 802	1 509	4 310	-	6 571
Participation des salariés	- 11 172	2 877	886	3 763	-	7 409
Impôt					47	47
Report déficitaires			3 805	3 805		3 805
Résultat	54 030					46 033

S.A.BOULANGER**3. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT**

En K€	Base	Impôt
Allègements futurs		
Différences fiscal-comptables		
- Charges à payer déductible l'année de leur règlement	23 222	5 979
- Provision pour risques et charges non déductibles	14 823	3 817
Accroissements futurs		
Provisions réglementées		
- Amortissements dérogatoires	28 342	7 297

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN**Engagements donnés :**

Cautions données en remplacement d'un dépôt de garantie de loyers (Baux commerciaux) pour 12 021 K€.

Dettes assorties de garanties : Néant

Engagements reçus :

Ligne de crédit bancaire confirmée : Néant

Engagements de crédit-bail :

en KE	BIENS INCORPORELS	BIENS MOBILIERS	BIENS IMMOBILIERS
Valeur d'origine	14 158	10 452	62 745
Amortissements			
- Cumul exercices antérieurs	11 482	10 033	9 036
- Dotation de l'exercice	0	274	2 932
Total	11 482	10 307	11 968
Redevances payées			
- Cumul exercices antérieurs	14 302	10 472	14 982
- Exercice	0	0	6 552
Total	14 302	10 472	21 534
Redevances restant à payer			
- A 1 an au plus	0	0	7 432
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	26 737
- A plus de 5 ans	0	0	13 672
Total	0	0	47 841
Valeur résiduelle			
- A 1 an au plus	0	0	0
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	0
- A plus de 5 ans	0	0	0
Total	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice	0	0	6 552

S.A.BOULANGER

Indemnité de fin de carrière

La valeur des engagements de la société Boulanger au titre des Indemnités de Fin de carrière au 31 décembre 2023 s'élève à 43 672 K€, sous les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,35 % - basé sur le taux des obligations à long terme du secteur privé (euro zone AA rated corporate bonds +10 years)
- Taux de revalorisation des salaires : 2,75%
- Taux de charges patronales :

Cadre	: 47,4 %
Agents de maîtrise	: 42,4 %
Employés/ouvriers	: 44,9 %
- Age de départ en retraite : 65 ans
- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2016-2018
- Mobilité calculé en fonction de tranches d'âge et des CSP (moyenne : 6 %)

Par ailleurs au niveau de la société Boulanger SA, des fonds ont été versés à une compagnie d'assurance pour couvrir ce passif pour un montant de 4 222 K€.

Risques de change : Néant

Compte personnel de formation

Ce dispositif remplace le droit individuel à la formation (DIF) depuis 2014. Non provisionné en 2023.

5. EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant.

6. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société établissant les comptes consolidés est la société :

United.b
Avenue de la Motte
59810 LESQUIN
Siret : 478 613 169 00042

Les comptes sont consolidés par la méthode de l'intégration globale.

7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Les honoraires CAC s'élèvent à 242 K€ HT pour l'exercice 2023.